

6<sup>e</sup> Année. — N° 261

Le N°: 40 centimes

18 Octobre 1919

VERSITES DA  
18.10.1919

# LE PAYS DE FRANCE

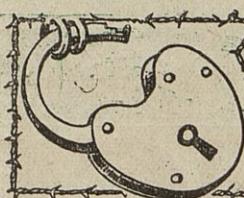


NANCY, VILLE HÉROIQUE ENTRE TOUTES,  
a reçu le 12 octobre des mains de M. Poincaré la  
Croix d'honneur et la Croix de guerre. Aux Nancéens, en  
attachant les glorieux insignes sur ce coussin que le Maire leur  
montre, le Président a dit: « Le gouvernement vous a vus  
à l'œuvre, et il a voulu signaler votre belle conduite  
aux générations futures. »

Abonnements: France, 20 fr.; Étranger, 30 fr.

Édité par **Le Matin**, 6, B<sup>e</sup> Poissonnière, Paris. DA

FOPSY



# AUFORT 9

RÉCITS DE CAPTIVITÉ PAR GABRIEL MARUL



## CHAPITRE IX

### MOYENS INÉDITS D'ÉVASION

(Suite)

Peter était facétieux à ses heures. Il téléphona au capitaine allemand Bechert en lui demandant si personne ne s'était échappé du fort 9. Bechert répondit que tous les prisonniers étaient présents et bien gardés.

— Vous en êtes sûr ? insista Peter, qui avait de bonnes raisons de croire le contraire.

— Certain, Excellence, affirma Bechert. Tous mes prisonniers sont ici, j'en réponds.

— Sauf deux que l'on vient de reprendre à la gare, fit Peter, narquois.

Et il fournit à son subordonné toutes les explications désirables. Le pauvre Bechert en fit presque une maladie, tout en reconnaissant la belle ingéniosité dont Derache et Forestier venaient de fournir une preuve.

Cette évasion avait, du reste, été préparée avec un soin extrême. Les précautions étaient prises pour que les fugitifs fussent avertis au cas où les Boches se seraient aperçus du départ ; un camarade, dans ce cas, serait monté sur les glacis du fort et y aurait sonné de la trompe. C'aurait été indiquer que les Boches étaient en chasse.

Se glisser entre les sentinelles, c'était bien ; se faire passer pour une sentinelle, c'était mieux. Beaucoup le tentèrent, peu réussirent ; mais celui qui donna l'exemple, le capitaine Desjober, n'eut aucune peine à exécuter son projet. Bien plus, sa veine persistant jusqu'au bout, il entrat en Hollande trente-six heures après son départ d'Ingolstadt.

Pour sortir du fort, il avait opéré de la façon suivante : notre chapelle, installée dans une casemate, prenait jour sur une petite courrette par une sorte de trou d'homme percé dans le mur qui mesurait environ trois mètres d'épaisseur. Par la courrette passaient les sentinelles de relève ainsi que celles qui regagnaient le poste, leur faction terminée.

De gros barreaux, encastrés dans la maçonnerie, fermaient le trou d'homme ; mais comme ces barreaux, au lieu d'être placés à l'une des extrémités, se trouvaient au milieu, dans l'épaisseur même du mur, il était difficile à nos gardiens de s'assurer qu'ils étaient intacts ; et, de fait, Desjober avait remarqué qu'on ne les vérifiait pas en les frappant avec une barre de fer.

Cette observation faite, Desjober se procura une tenue complète de sentinelle : capote noire, casque en carton, fusil de bois, et le reste à l'avenant. Puis, les barreaux sciés sans que les Boches aient eu connaissance du travail accompli, un soir de nouvelle lune, alors que la nuit était complètement noire, Desjober passa pardessus ses effets civils son uniforme allemand, et attendit.

Bientôt des pas firent retentir le sol ; c'étaient les pas des sentinelles qui sortaient du corps de garde et qui traversaient la courrette pour se rendre à leur poste. Les soldats disparus, Desjober se glissa par le trou d'homme, se laissa couler sans bruit sur le sol et s'aplatit dans un angle du mur.

Quelques secondes plus tard, les sentinelles relevées passaient à trois pas devant lui. Aucune ne l'aperçut dans l'obscurité profonde. Il se releva, prit la file, profita de la porte qu'ouvrit sur le fossé le Boche sans défiance qui la gardait et, sans être remarqué, franchit le mur extérieur et se trouva dans la campagne. Il était libre.

Les Boches, parfois, soupçonnaient qu'un travail quelconque d'évasion s'effectuait dans une casemate, sans pouvoir deviner exactement de quoi il s'agissait : un de nos geôliers, en

se promenant, avait entendu des bruits anormaux ; un autre, en furetant un peu partout, avait remarqué des traînées de terre ou observé des allées et venues qui lui avaient paru suspectes. Le réseau alors se resserrait de façon à délimiter l'endroit précis où les prisonniers opéraient ; et cependant, cet endroit trouvé, il a fallu dans certaines circonstances des jours et des semaines aux Allemands, malgré tous les moyens d'investigation dont ils disposaient, pour arriver à connaître la vérité tout entière.

Ceci eut lieu en particulier dans le courant de l'été de l'année 1917, lors d'une évasion montée par le capitaine aviateur Legrand et par le capitaine Brillat-Savarin. Il faut dire que nos camarades avaient fait preuve de beaucoup d'ingéniosité, et que le procédé de sortie qu'ils avaient imaginé ne manquait pas d'originalité. Qu'en juge :

Chaque casemate était séparée de ses voisines par un mur d'environ un mètre cinquante d'épaisseur ; mais dans ce mur était pratiquée une large ouverture, allant de la voûte au sol, de sorte que la communication était possible d'une casemate à l'autre.

Cette disposition supprimant de la place, les Boches avaient bouché les ouvertures par des planches encastrées dans la muraille, ce qui transformait les casemates en chambres fermées et constituait des alcôves de soixantequinze centimètres de profondeur à peu près. Ce procédé contrariait en outre les évasions en facilitant aux Boches les appels journaliers que faisaient leurs gardes.

Après s'être concer- tés, Legrand et Brillat-Savarin se procurèrent des planches, en don- nant comme prétexte leur dessein d'installer une armoire pouvant renfermer leur batterie de cu- sine ; puis, l'administration, sans défiance, leur ayant vendu les matériaux réclamés, ils dépla- cèrent la première cloison d'une trentaine de centimètres et, à la même distance du milieu du mur de séparation, ils élevèrent une deuxième cloison, absolument semblable à la première.

Ceci fait, on comprend qu'il y avait dans l'épaisseur du mur deux alcôves, que séparait un espace vide, une cachette de soixante centimètres de largeur. Les alcôves, à la vérité, n'avaient plus leur profondeur première ; mais il était presque impossible de s'en apercevoir, car elles étaient bondées d'effets et d'objets de toute nature.

Puis le travail commença. A tour de rôle ceux qui constituaient l'équipe pénétraient dans la cachette et attaquaient la voûte avec des outils qu'ils s'étaient fabriqués. Leur intention était de creuser une galerie oblique qui traverserait toute la masse couvrante et aboutirait sur le sommet du fort. Ils franchiraient ensuite le fossé à la nage.

La besogne se poursuivit pendant plus de quinze jours ; les Boches n'avaient pas le moindre soupçon. Mais un des geôliers, de l'exté- rieur, entendit du bruit, paraît-il, et put même préciser de quelle chambre partait le bruit. Immédiatement l'enquête eut lieu, que suivirent de multiples perquisitions.

Durant toute une semaine, officiers et sous- officiers boches s'épuisèrent en vains efforts. Ils entraient à l'improviste dans la casemate suspecte ; au grand amusement de ceux qui l'occu- paient, ils sondaient le parquet, ils frappaient sur les murs avec un marteau et, ne découvrant rien d'anormal, se retirait, confus, en s'excusant.

Mais ils ne se rebattaient pas. Enfin, un jour, ils allèrent droit aux cloisons, les démolirent et démasquèrent ainsi le trou, déjà profond. Ils rayonnaient. Qui les avaient renseignés ? La chose n'a jamais pu être éclaircie. Ils se bornèrent du reste à faire évacuer la casemate.

Dans le courant du mois de juillet de l'année 1917, un des nôtres fut assassiné. Le crime doit être signalé parmi tant d'autres à la charge de la Boche. Voici les faits :

Quelques officiers, quittant le fort 9 pour être conduits dans un autre camp, étaient montés dans le train à la gare d'Ingolstadt. Dans chacun des compartiments qu'ils occupaient avaient pris place des sentinelles, le fusil chargé, ainsi que la chose se passait habituellement. Le capitaine Popelin et le capitaine Bogino, entre autres officiers français, étaient dans l'un de ces compartiments.

Pendant le trajet, sans éveiller l'attention de ses gardiens, le capitaine Popelin parvint à s'introduire dans le cabinet de toilette du convoi ; puis, profitant d'un moment où le train ralentissait sa marche, il sauta sur la voie sans se faire de mal et s'élança dans la campagne.

A ce moment, la sentinelle d'un compartiment voisin aperçut le fugitif, le mit en joue, lui envoya une balle et le manqua. Mais au bruit de la détonation toutes les sentinelles se dressèrent, comprenant parfaitement ce qui se passait. Anxieuses, du regard, elles comptèrent les prisonniers dont elles avaient la garde, afin de s'assurer qu'ils étaient tous présents.

Alors, en s'apercevant qu'il lui manquait un homme, la sentinelle du compartiment dont faisait partie le capitaine Popelin, en proie à une rage folle, ne se possédant plus, à bout portant, déchargea son arme sur le capitaine Bogino, qui n'avait pas quitté la banquette sur laquelle il était assis, et abattit le malheureux.

Le crime est resté jusqu'alors impuni. Famille de la victime, témoins du drame, tous cependant ont crié « vengeance » et réclamé justice. Les entendra-t-on un jour ?...



CAPITAIN SAJOUX  
"As des as"

## CHAPITRE X

### QUAND BECHERT AVAIT UN PEU TROP BU

D'ordinaire, je l'ai dit, Bechert ne se conduisait pas en méchant homme ; mais lorsque ses libations avaient été un peu trop copieuses, alors il s'humanisait complètement. Il se montrait jovial, riait largement, et les prisonniers avaient profité de cet état d'esprit pour se faire accorder une foule de choses que, de sang-froid, leur gardien-chef leur aurait probablement refusées.

Un jour d'hiver, alors que j'étais « de cuise » et que le charbon me faisait défaut pour préparer le repas, j'entrai dans le bureau où Bechert se trouvait, je le savais, car j'entendais ses joyeux éclats de rire. A coup sûr, il devait être à point.

Dans un angle du bureau, un gros poêle ronflait ; à côté du poêle, une caisse à charbon bien remplie. Sans rien demander à Bechert qui, calé sur sa chaise, me regardait d'un air légèrement ahuri, je m'agenouillai près du poêle, dépliai un journal que j'avais apporté, choisis dans la caisse les plus beaux et les plus gros morceaux de charbon et les empilai dans le papier. Puis je me redressai et gagnai la porte en serrant précausement mon butin.

Mais alors Bechert se leva, s'approcha à petits pas mal assurés et, d'une voix pâleuse :

— Qu'est-ce que vous venez faire ici ?... demanda-t-il.

— Vous le voyez bien, répondis-je. Je suis cuisinier, aujourd'hui, et je n'ai rien pour entretenir mon feu. Alors je viens chercher du charbon là où il y en a.

(A suivre.)

# URODONAL

## lave le rein

**Gravelle**  
**Calculs**  
**Aigreurs**  
**Rhumatismes**  
**Névralgies**  
**Artério-Sclérose**

L'URODONAL nettoie le rein,  
lave le foie et les articulations.  
Il assouplit les artères et évite  
l'obésité.



« Partout où il peut exister, l'acide urique ne saurait tenir contre cet énergique dissolvant et mobilisateur qu'est l'*Urodonal*. Celui-ci le chasse de partout, des fibres musculaires des parois digestives qu'il alourdit, comme des tuniques vasculaires artérielles qu'il incruste ; du derme qu'il empâte, comme des alvéoles pulmonaires et des éléments nerveux qu'il imprègne... D'où l'on voit la multiplicité d'effets bienfaisants résultant du lavage de l'organisme qui, lui seul, résume et concrète tant d'indications thérapeutiques. Qu'on ait pu autrefois le discuter, c'est fâcheux ; il ne semble plus possible, à notre époque, d'en méconnaître et d'en contester la valeur. »

D<sup>r</sup> BETTOUX,  
de la Faculté de Médecine de Montpellier.

**COMMUNICATIONS :**  
Académie de Médecine (19 novembre 1908)  
Académie des Sciences (14 décembre 1908)

**RECOMMANDÉ**  
par le professeur LANCEREAUX,  
ancien Président  
de l'Académie de Médecine  
dans son  
*Traité de la Goutte*.

*L'arthritique fait chaque mois ou après des excès de table quelconques sa cure d'Urodonal, qui, drainant l'acide urique, le met à l'abri, d'une façon certaine, des attaques de goutte, de rhumatismes ou de coliques néphrétiques*

*Dès que les urines deviennent rouges ou contiennent du sable, il faut sans tarder recourir à l'Urodonal.*

Etablissement CHATELAIN, 2 bis, r. de Valenciennes, Paris. Le flacon, franco, 9 fr.; les trois, franco, 26 fr. 50. Pas d'envoi contre remboursement.

# JUBOL

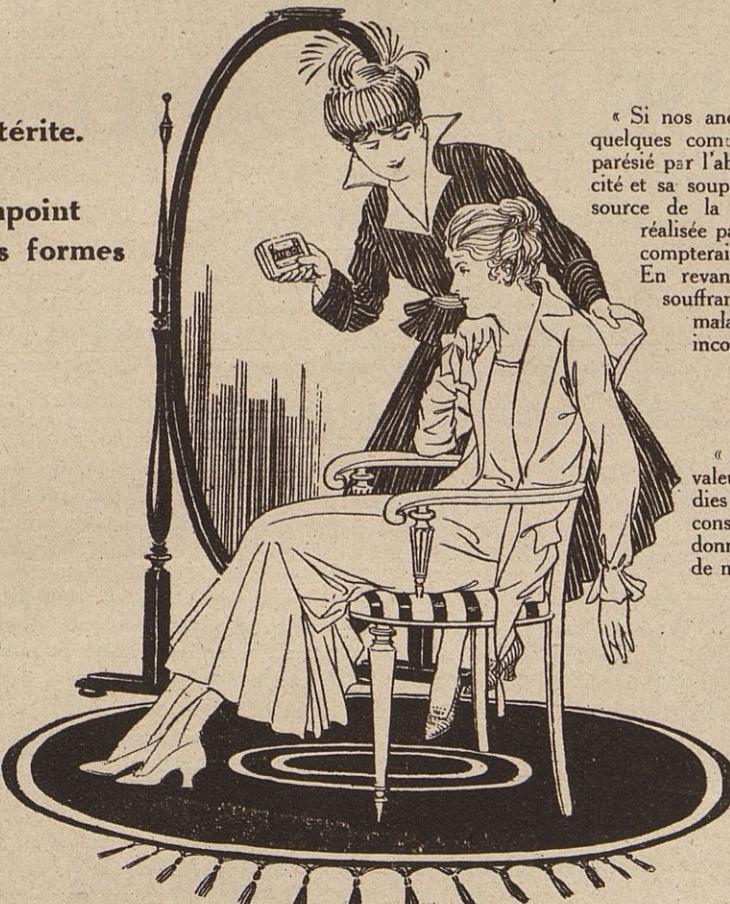
## rééduque l'intestin

**L'éponge et le nettoie**  
**Evite l'Appendicite et l'Entérite.**  
**Guérit les Hémorroïdes**  
**Empêche l'excès d'embonpoint**  
**Régularise l'harmonie des formes**

**Constipation**  
**Hémorroïdes**  
**Dyspepsie**  
**Migraines**  
**Entérite**

Pour rester en bonne santé,  
prenez chaque soir un  
comprimé de JUBOL.

**COMMUNICATIONS :**  
A l'Académie de Médecine (21 déc. 1909).  
A l'Académie des Sciences (28 juin 1909)



« Si nos ancêtres avaient pu, en avalant chaque soir quelques comprimés de *Jubol*, rendre à leur intestin parési par l'abus des drogues et des lavements son élasticité et sa souplesse, s'ils avaient eu à leur service la ressource de la rééducation intestinale si admirablement réalisée par le *Jubol*, peut-être l'histoire du clystère compterait-elle à son actif moins d'heures illustres. En revanche, l'humanité eût dénombré moins de souffrances dont les apothicaires, autant que les malades, se firent, à toutes les époques, les inconscients artisans. »

D<sup>r</sup> BRÉMOND,  
de la Faculté de Médecine  
de Montpellier.

« J'atteste que le *Jubol* possède une réelle valeur et une grande puissance dans les maladies intestinales et principalement dans les constipations et gastro-entérites où je l'ai ordonné. Ce que j'affirme être la vérité sur la foi de mon grade. »

D<sup>r</sup> HENRIQUE DE SA,,  
Membre de l'Académie de Médecine  
à Rio de Janeiro (Brésil).

Etablissements CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. — La boîte, franco 5 fr. 80, les quatre, franco 22 fr.

— Prenez du Jubol tous les soirs pendant quelque temps, tous vos malaises disparaîtront très vite.

**NERVEUX! SURMENÉS! ANÉMIQUES!**

**EXIGEZ**

Le **Kneipp**

**Moins cher que le café. Économise le sucre**

*Rappelant le café. Sain, fortifiant, et aussi inoffensif qu'une tisane, il aide à la digestion et peut être bu par tout le monde.*

**Refusez les imitations !**

**Prosper MAUREL, fabricant, à Juvisy-sur-Orge (Seine et Oise)**  
(LE DEMANDER DANS TOUTES LES ÉPICERIES)

Pour toutes les familles françaises

Pour tous les touristes des champs de bataille

## PRÉCIS DE LA GRANDE GUERRE

PAR LE

**Commandant BOUVIER de LAMOTTE**

*Breveté d'Etat-Major*

Un volume de la Bibliothèque du **PAYS DE FRANCE** avec 36 portraits de généraux, en rotogravure, plus de 30 cartes des objectifs et de la progression des attaques, et un curieux graphique des événements de la Grande Guerre.

**4 fr.**

Le **Précis de la Grande Guerre**, que le Commandant BOUVIER DE LAMOTTE vient de collationner pour la Bibliothèque du *Pays de France*, est le premier manuel raisonné des opérations militaires sur le front de FRANCE et de BELGIQUE de 1914 à l'armistice.

Il donne en un raccourci saisissant, d'une lecture facile et passionnante, toute la succession des opérations qui composèrent les interminables batailles de la guerre. Chaque bataille est illustrée d'une carte très précise indiquant, suivant le besoin, la situation des principaux objectifs à atteindre ou la progression des armées d'attaque.

Chaque combattant, d'abord, y retrouvera avec la plus grande facilité les dates et le sens général des combats auxquels il a pris part.

Pour les touristes qui visitent en foule les champs de bataille, ce volume maniable, pratique, clair et concis est un véritable aide-mémoire qui leur aidera à comprendre sur le terrain la signification des batailles livrées pour la possession de telle crête, ou la défense de telle ligne d'eau. Les batailles de la Marne, de l'Yser, de l'Artois, de la Champagne, de Verdun, de la Somme, les offensives allemandes et la contre-offensive française y sont présentées en un rapprochement de faits, de dates, d'événements qui donne à l'ensemble de l'ouvrage une valeur documentaire remarquable.

Le **Précis de la Grande Guerre** a sa place marquée dans la bibliothèque de toutes les familles françaises, dans les mains de tous les touristes des champs de bataille.

EN VENTE SUR DEMANDE CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES DU "PAYS DE FRANCE"

*Envoi franco contre 4 fr. 50 en mandat ou timbres-poste à la Bibliothèque du PAYS DE FRANCE  
2, 4, 6, boulevard Poissonnière, Paris..*

# LE PAYS DE FRANCE

## CHRONIQUE DE LA SEMAINE

du 4 au 11 Octobre



A Chambre des députés a voté, au cours de récentes séances, la loi relative au statut de l'Alsace et de la Lorraine qui vivaient depuis leur libération sous un régime incertain à beaucoup d'égards. Les principales dispositions de cette loi sont les suivantes : L'Alsace et la Lorraine, jusqu'à ce qu'une loi ait pourvu à l'organisation de leurs services publics, sont maintenues sous l'autorité du président du conseil des ministres. Le commissaire général de la République y est maintenu à titre temporaire. Les pouvoirs du Conseil supérieur expireront trois mois après l'ouverture de la prochaine législature. Jusqu'à ce que l'on ait introduit dans ces territoires les lois françaises, ils seront régis par les dispositions législatives et réglementaires qui y sont actuellement en vigueur.

Les circonscriptions administratives existant actuellement dans lesdits territoires sont provisoirement maintenues. Toutefois, les districts de Basse-Alsace, de Haute-Alsace et de Lorraine redeviennent respectivement les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Les cercles reprennent le nom d'arrondissement.

Les chefs-lieux des départements ainsi rétablis sont :

Pour le Haut-Rhin : Colmar, avec cinq sous-préfectures : Altkirch, Thann, Mulhouse, Guebwiller, Ribeauvillé.

Pour le Bas-Rhin : Strasbourg, avec six sous-préfectures : Schlestadt, Molsheim, Erstein, Saverne, Haguenau, Wissembourg.

Pour la Moselle : Metz, avec sept sous-préfectures : Sarrebourg, Château-Salins, Thionville-Est, Thionville-Ouest, Boulay, Forbach et Sarreguemines.

La superficie totale des trois départements est de 1.452.150 hectares.

La France a ainsi de nouveau 89 départements, plus le territoire de Belfort. Ajoutons que Metz et Strasbourg ont chacune un gouverneur militaire dont les attributions et prérogatives sont les mêmes, sous l'autorité du commissaire général de la République, que celles des gouverneurs de Paris et de Lyon. Ces gouverneurs militaires sont le général Humbert pour Strasbourg, où il remplace le général Hirschauer atteint par la limite d'âge ; et pour Metz le général Berthelot, qui remplace le général de Maudhuy, en instance de retraite.

On ne saurait sans doute tarder à apprendre que l'accord s'est fait entre les puissances intéressées sur les questions du Levant. Le *Times* du 8 octobre contenait à cet égard un article qui ne peut avoir été inspiré que par quelqu'un ayant voix au chapitre. C'est d'ailleurs sous la forme de « suggestions » que ce journal faisait connaître les arrangements, peut-être proposés par le cabinet britannique, et qui semblaient avoir déjà son adhésion.

La Syrie, sans le Liban, deviendrait un Etat indépendant avec un gouvernement arabe ; mais sous la surveillance de la France. Le Liban recevrait son autonomie sous mandat direct de la France. La Mésopotamie septentrionale comprenant Bagdad et Mossoul formerait un Etat arabe cons-

titué de la même manière que l'Etat syrien, sous la surveillance de l'Angleterre. La Mésopotamie méridionale serait constituée de la même manière que le Liban, sous mandat direct britannique. La Palestine constituerait une unité politique séparée sous le mandat général de l'Angleterre : les Sionistes seraient admis à s'y organiser un foyer national, sous la surveillance de l'Angleterre.

Tout cela, comme on le voit, est de la plus grande simplicité.

Le *Times* ajoutait que les représentants des intérêts britanniques, français, arabes et sionistes accepteraient cet arrangement et que les questions d'ordre secondaire qu'il pourrait soulever seraient tranchées aisément si les quatre parties en cause demandaient aux Etats-Unis leur concours pour les résoudre. Quant aux habitants des régions en question, on suppose sans doute qu'ils se rallieront à ces accords, puisqu'il n'est pas question de leur demander leur avis.

En attendant que le sort de la Syrie soit tranché d'une façon ou de l'autre, le gouvernement français y envoie le général Gouraud en qualité de haut-commissaire et commandant en chef de l'armée du Levant. Nul n'était mieux qualifié pour occuper un tel poste. Le général Gouraud, au cours de sa longue carrière coloniale, s'est familiarisé avec tout ce qu'il y a à savoir de l'Islam. Il ne trouvera pas évidemment en Syrie le même milieu musul-

man que sur le Niger ; mais tout son acquis d'Afrique lui servira dans le Levant pour se faire aimer de la population musulmane qui déjà le connaît comme un de nos plus braves et de nos meilleurs généraux. Il aura d'abord à organiser en Cilicie et en Syrie l'occupation qui nous incombe à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

Le gouvernement allemand a bien déclaré qu'il ne demandait qu'à donner satisfaction au Conseil suprême, et à observer le traité de paix en ce qui concerne l'évacuation des provinces baltiques ; mais s'il est de bonne foi, il est en même temps hors d'état de se faire obéir. En effet, von der Goltz au lieu de préparer le retour en Allemagne de ses troupes vient de prendre avec elles l'offensive contre la Lettonie. Ce geste du général était à prévoir. Ses atermoiements en présence des ordres de Berlin et des notes du Conseil suprême n'avaient évidemment d'autre but que de gagner du temps jusqu'au moment où il pourrait réaliser le projet qu'il vient de mettre à exécution. Il est activement secondé par son subordonné, le général Bischoff, qui, lui, s'est déclaré sans ambages l'adversaire de l'Entente et du Conseil suprême, et a à plusieurs reprises exhorté ses subordonnés à ne tenir aucun compte des ordres du gouvernement de Berlin et des sommations de notre généralissime.

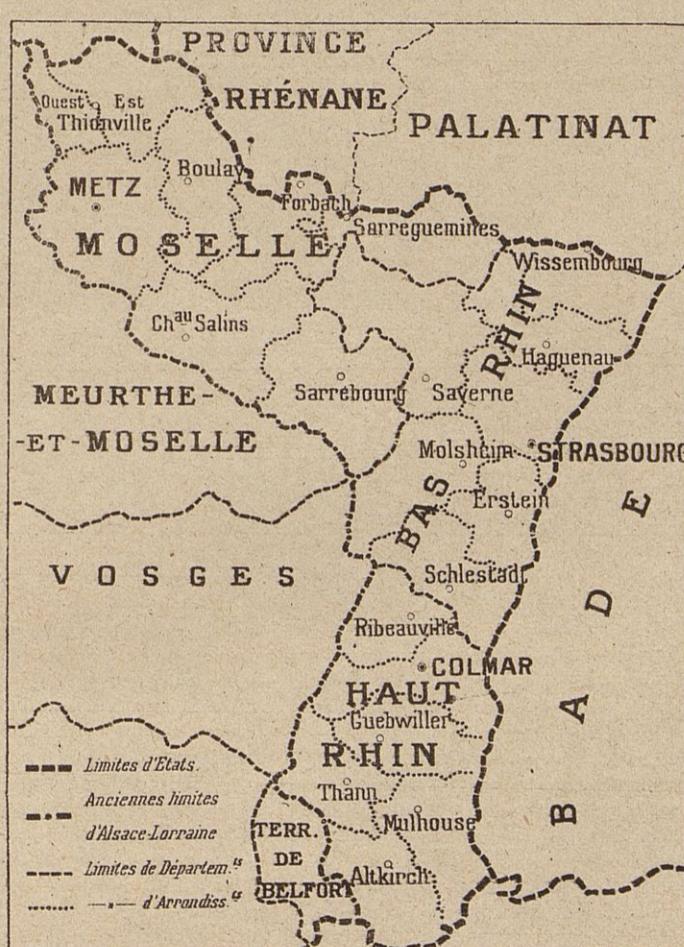
Les troupes allemandes, à la date du 9, avaient donc commencé ouvertement un mouvement de grande envergure contre la petite armée lettone, en vue de s'emparer de Riga. On apprenait, le 10, qu'ils avaient engagé 20.000 hommes dans cette campagne et qu'ils opéraient sur un front de 10 milles. L'attaque s'était produite à une dizaine de kilomètres de Riga. Les Lettons avaient résisté mais avaient dû se replier. Les Allemands avaient, dès le début de leur offensive, envoyé des avions jeter des bombes sur le quartier de cavalerie de Riga. Il apparaissait que ce n'était là, au moins dans la pensée des chefs allemands, que le prélude d'opérations plus vastes, ayant pour but, après avoir réduit la Lettonie et l'Estonie, d'imposer en Russie l'autorité militaire allemande.

On a remarqué que cet acte de rébellion envers l'Entente coïncidait avec l'explosion de mouvements révolutionnaires dans le bassin de la Sarre : une vive agitation s'y manifestait depuis plusieurs jours lorsque, le 8, à propos des grèves, les troubles éclatèrent à Sarrebrück ; le général Andlauer dut proclamer l'état de siège et faire parcourir la ville par des autos-mitrailleuses. Nos trouées, ayant été attaquées par les émeutiers, ripostèrent à coups de fusil : il y eut trois morts de notre côté et cinq du côté des révolutionnaires. Cette agitation s'était propagée à d'autres centres importants de population, tels que Trèves et Kaiserlautern.

Au 10 octobre, d'Annunzio occupait toujours Fiume à la tête de « son armée ». On prévoyait cependant que cette situation incroyable allait cesser. Le gouvernement italien, auquel l'équipée de ses condottieri menaçait de causer les plus sérieux embarras, venait de proposer au Conseil suprême une solution

moyennant laquelle il espérait que d'Annunzio se retirerait. Les points essentiels de la proposition italienne étaient : la suppression de l'Etat-tampon, l'occupation de la ville par les troupes italiennes, l'administration du port par la Société des Nations, laquelle confierait le mandat sur Fiume à l'Italie. Un contre-projet consistait à faire de Fiume et de Volosca un seul Etat-tampon, administré d'abord par la Société des Nations, et plus tard par l'Italie. Comme solution d'une situation de fait, tout cela est bien abstrait. Deux généraux avaient été envoyés à Fiume pour négocier avec le « gouverneur général ». Celui-ci était toujours aussi populaire auprès de ses troupes et de la population fiumaine, dont il entretenait l'enthousiasme et le zèle irréductible par de nombreuses manifestations oratoires. A ces Méridionaux, le poète parlait avec des gestes abondants un langage enflammé et, surtout, émaillé d'images pittoresques qui les ravissaient.

C'était le plus souvent aux dépens de M. Nitti que s'excitait sa verve ; le poète le déteste, et il l'a surnommé « Cagoia » (escargot). Récemment, au cours d'une de ces harangues torrentueuses, il s'écriait : « Cagoia n'ose même pas se gratter la poire, de peur de déranger les cheveux collés par le cosmétique sur l'évidente calvitie : la mienne, au moins, est claire ! » Et, se découvrant d'un geste brusque, il montrait au peuple son crâne qui, en effet, est parfaitement dénudé.



NOS DÉPARTEMENTS D'ALSACE ET DE LORRAINE RECONSTITUÉS.

## LE BON "FILON" QUE TIEN LA NORVÈGE

PAR deux lignes, glissées dans le compte rendu de la séance du Conseil suprême des alliés, on apprit, le 26 septembre, que le Conseil avait « approuvé le rapport de la commission du Spitzberg qui donne à la Norvège la souveraineté politique sur ce pays ».

Ces deux lignes n'ont été reproduites, chez nous, que par de rares journaux. Le Spitzberg est loin et tout le monde sait qu'il y fait très froid : personne en France ne s'y intéresse autrement, au moins dans le grand public ; et parmi ceux qui sont avertis, combien ont dû sourire, à l'idée de cette « souveraineté politique » sur un territoire où ne vivent normalement que des ours et des phoques...

Mais, à l'étranger, l'information en question n'a pas rencontré la même indifférence. C'est que le Spitzberg est un pays dont la possession suscite — ailleurs qu'en France — depuis quelques années de violentes convoitises ; l'Allemagne, comme de juste, n'avait rien négligé pour essayer d'y planter ses nationaux ; et la Russie n'en faisait pas moins grand cas. Quant à l'Angleterre, elle semble avoir eu longtemps l'arrière-pensée de hisser son pavillon sur cet archipel.

Il faut donc féliciter les Norvégiens, qui sont de bons amis pour nous et de braves gens, d'avoir obtenu la souveraineté de ces îles, que d'ailleurs leurs marins et leurs trappeurs ont de tout temps fréquentées.

Voyez la carte ci-contre. Le Spitzberg est un archipel situé dans l'océan Arctique, entre  $76^{\circ}$  et  $81^{\circ}$  de latitude, entre  $12^{\circ}$  et  $26^{\circ}$  de longitude ouest. Sa superficie totale peut être évaluée à 72.000 kilomètres carrés et il n'est que partiellement connu.

Les îles qui le composent sont si rapprochées qu'on peut le considérer comme ne formant qu'un bloc. La partie orientale, couverte de glaciers et de neiges perpétuelles, est affligée du climat arctique dans tout ce qu'il a de plus rude. La partie occidentale jouit d'une température moins terrible, grâce aux eaux du Gulf-Stream qui baignent ses rivages. La température y oscille, au cours de l'été, autour de  $4^{\circ}5$ , et elle y est montée parfois, quoique rarement, jusqu'à  $15^{\circ}$  et  $17^{\circ}$ . Mais, en hiver, le thermomètre descend aux environs de  $20^{\circ}$  et on y a enregistré jusqu'à  $30^{\circ}$  au-dessous de zéro. Le relief du Spitzberg est très accusé : les cimes de ses montagnes aux profils aigus, d'ailleurs couvertes de glaciers, des vallées aux faîtes, atteignent des altitudes supérieures à 1.000 et même 1.500 mètres.

Si le Spitzberg, dans sa partie orientale, constamment fouettée par des bourrasques de neige, est absolument inhabitable, on peut, par contre, vivre dans sa partie occidentale, à la condition de ne passer les mois d'hivernage que claquemuré dans des cantonnements appropriés. Toutefois, le sol, même aux plus beaux jours, ne produit rien dont l'homme puisse se nourrir ; il n'y a à ce moment d'autre végétation que celle que l'on voit dépasser à peine le sol dans l'été, dans toute la zone qui commence à une vingtaine de degrés du pôle.

Il n'y a jamais eu, jusqu'en ces dernières années, au Spitzberg, d'autres habitants permanents que des ours, des rennes, des renards, des phoques et des oiseaux marins. Depuis qu'il a été découvert, en 1553, par l'Anglais Hugh Willoughby, et redécouvert, en 1595, par Barentz et Cornelius, les baleiniers de tous pavillons sont allés fréquemment jeter l'ancre dans ses fjords. Des établissements y ont été tentés à plusieurs reprises. Les Hollandais y avaient fondé, au XVII<sup>e</sup> siècle, une ville qui n'était habitée que l'été, mais où se trouvaient réunis parfois de 15.000 à 20.000 individus. A cette époque et au siècle suivant, la chasse aux otaries et aux quadrupèdes de l'intérieur était pratiquée sur une grande échelle : la pêche était beaucoup plus importante que de nos jours. On ne sait par suite de quoi cette activité s'éteignit.

De tous les hommes qui avaient essayé de vivre là, il ne restait que des ossements blanchis, lorsque le prince de Monaco, en 1898, visita l'archipel avec son yacht *Princesse-Alice*. Il ne trouva aucun être humain dans l'île principale et c'était en plein été. Une vingtaine d'années auparavant des prospecteurs avaient commencé à explorer la partie occidentale : il ne subsistait comme témoignage de leur séjour que des vestiges de leur campement.

Toutefois, de nombreux explorateurs ont parcouru le Spitzberg dans un but scientifique. Parmi ceux-là, nous citerons deux Français : Rabot et Lancelin, qui en visitèrent une partie en 1892. Avant eux, en 1838, un navire de chez nous, *La Recherche*, avait exploré les côtes. La grande île a été traversée en 1896 pour la première fois par sir Martin Conway. Enfin, des missions de toutes nationalités ont contribué à faire connaître assez exactement la constitution physique du Spitzberg dans ses parties accessibles.

La vogue commença, il y a une trentaine d'années, à revenir au Spitzberg, et ce n'est pas pour l'agrément qu'offre son séjour : c'est à cause des richesses minières de son sous-sol. Ce n'est que pour étudier ses miné-.

raux que l'on s'est de nouveau occupé de l'archipel : mais cette étude a rappelé l'attention sur sa faune terrestre et marine, et les chasseurs du nord de l'Europe réapprirent vite le chemin de ses rivages, de ses villes giboyeuses, où ils pouvaient abattre à volonté l'ours, le renne, le renard et du gibier à plume de tout calibre. Les profondes découpures des rivages du Spitzberg offrent à la navigation des abris sûrs. Cette circonstance favorisa grandement la reprise des relations du monde habité avec l'archipel inhospitalier. Aujourd'hui, pendant que les touristes de chez nous vont passer quelques semaines d'été au Cap Nord, ceux de l'Europe septentrionale vont au Spitzberg, et les premières choses qu'ils aperçoivent en arrivant là-bas sont des exploitations minières. Il y a plus de trois cents ans que l'on connaît l'existence du charbon au Spitzberg, mais ce n'est qu'en 1872 qu'on a commencé l'exploration méthodique de la zone occidentale, et seulement en 1906 que la première entreprise d'extraction fut créée, dans la baie Advent, par une firme américaine « Arctic Coal Company ». Cette compagnie employait pendant l'été trois cents mineurs qui extrayaient d'un sous-sol couvert par d'épaisses couches de glaces 40.000 tonnes de charbon. Une grande partie de ces hommes hivernaient sur place, dans des locaux construits à leur intention. Peu à peu, d'autres exploitations se créèrent ; des compagnies anglaises, suédoises, russes, américaines se mirent de la partie. Les exploitations les plus importantes appartiennent à la « Northern Territory Exploration C° Ld » qui, en 1918, retira du sol 100.000 tonnes de minerai de fer : elle possède plusieurs districts miniers : charbons et fer.

et fer. Un industriel entreprenant fit construire, pour recevoir les fonctionnaires des compagnies et les touristes, un hôtel qui offre tout le « confort moderne ». On créa un bureau de poste et même un journal, à l'usage des voyageurs et des mineurs. Toutefois, la « vie mondaine » ne dure là-bas que deux mois : en juin et juillet.

deux mois : en juin et juillet. En 1912, les Allemands, sous la direction du prince de Pless et du comte Zeppelin, établirent une station de T.S.F. qui était en communication directe avec Berlin.

En 1918, une mission britannique officielle fut envoyée au Spitzberg dans le plus grand secret : on ne le sut qu'après son retour. Elle étendit considérablement les connaissances que l'on possérait sur la richesse du sous-sol du Spitzberg ; elle découvrit de nouveaux gisements de charbon, dont on évalue la puissance à quatre milliards de tonnes. Ce charbon est de fort bonne qualité et devient excellent si on lui adjoint dans une certaine proportion du charbon

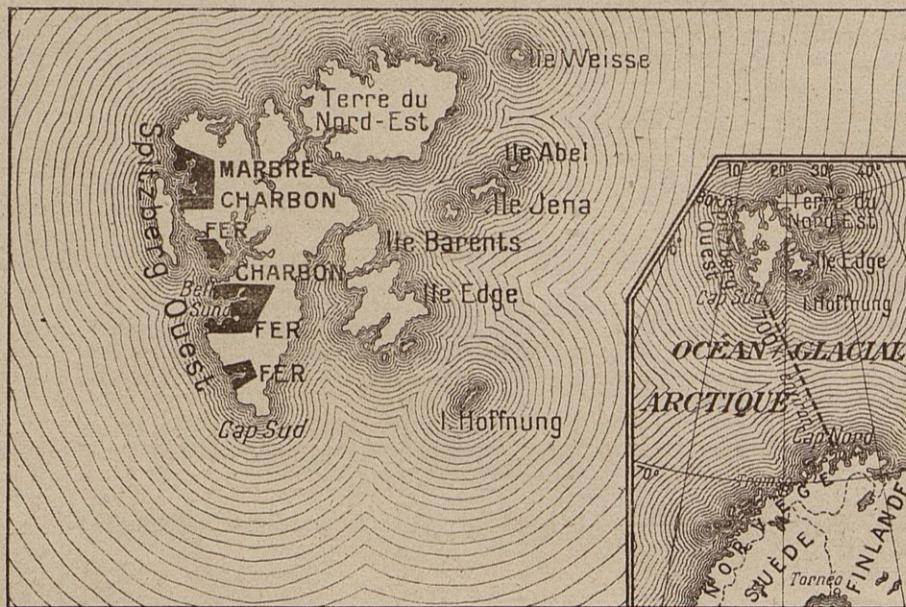
anglais. La commission a, de plus, confirmé l'existence de mines de fer qui seraient les plus riches du monde : le minerai est libre de toute impureté et peut être utilisé pour la production de l'acier de la meilleure qualité ; on y trouve aussi du marbre et des phosphates qui étaient d'ailleurs déjà partiellement exploités ; de l'amiante, du cuivre, des schistes pétrolières, et on soupçonne l'existence du pétrole.

Une condition singulière favorisait les entreprises au Spitzberg, tout en les laissant exposées à des déconvenues diverses : c'est que le pays n'appartenait à personne. Plusieurs Etats, depuis toujours, le revendiquaient, mais aucun n'osait en prendre officiellement possession de peur de faire éclater un conflit avec les autres. En 1913 seulement une conférence entre la Suède, la Norvège et la Russie aboutit à une convention suivant laquelle le Spitzberg serait, désormais, administré par une commission composée de représentants de ces trois Etats. Un commissaire norvégien était chargé de la police ; des impôts, dont le produit devait servir à des dépenses d'intérêt général, furent établis, pour être payés par tous les occupants du territoire ; les procès devaient être portés devant le tribunal de Tromsö.

Un grand nombre de mines de charbon situées dans les régions de la baie Advent et de Coal Bay appartenaient au gouvernement russe qui, sous le règne du tsar, les faisait exploiter largement, et comptait arriver à tirer toute l'énergie électrique des usines de Petrograd des charbons du Spitzberg, amenés par la ligne de Mourmanie.

La guerre allait changer la destinée de l'archipel. Par une clause du traité de Brest-Litovsk l'Allemagne imposa à la Russie l'obligation de « reprendre sous son contrôle » l'exploitation économique du Spitzberg ; et pour répondre aux clamours que ce coup de force souleva dans la presse britannique, suédoise et norvégienne, l'agence Wolff fit savoir que l'Allemagne prétendait, en agissant ainsi, sauvegarder la Convention internationale de 1913 ainsi que les intérêts de la Suède et de la Norvège ; car si la Russie ou l'Angleterre arrivaient à accaparer le Spitzberg, ce pays serait entre leurs mains « comme un pistolet braqué sur ces deux nations ». Là-dessus, le gouvernement britannique fit opérer un débarquement dans le port d'Ebeltoft et l'on annonça qu'il annexait cette partie du Spitzberg. C'est à cette occasion que fut détruite la station allemande de T. S. F. Mais la Conférence de la paix allait être appelée à dire le dernier mot : et c'est en faveur de la Norvège qu'il a été prononcé.

## LES RICHESSES DU SOUS-SOL DU SPITZBERG



## UNE NOUVELLE TROUPE AUX ORDRES DE D'ANNUNZIO



D'Annunzio et ses fidèles occupent toujours Fiume. La ville est bien gardée ; tous les contingents alliés en sont partis, mais, outre les soldats amenés par le poète-soldat, il s'est formé un corps de "volontaires fiumains" dont l'effectif s'accroît de jour en jour. Du reste, voici cette nouvelle troupe, massée dans une avenue de Fiume ; en avant, d'Annunzio qui, après l'avoir passée en revue, s'entretient avec son commandant, le capitaine Host Venturi.

## Les femmes qui portent pantalon et les hommes qui portent jupon

LES costumes dits « à l'europeenne » sont soumis aux caprices de la mode. Au cours des siècles, cette arbitraire transformatrice du style de nos vêtements nous a imposé mille gênes et bien parfois malicieusement accordé quelque confort. Est-elle aussi vieille que notre monde ? Presque... Car c'est bien dans le paradis d'Adam et Eve qu'elle naquit.

La traditionnelle feuille, prise à la vigne généreuse de cet heureux temps, où aucun garde champêtre n'empêchait de cueillir là où on voulait, fut tôt assemblée à d'autres qui, tressées, constituerent un embryon de vêtement dont Eve se para... Car, certains historiens croient pouvoir déclarer qu'Eve ne se couvrit que par un désir — qui subsiste aujourd'hui dans l'âme féminine — d'imiter Adam. Cette assertion est discutable puisque impossible à prouver. Mais ce qui est certain, c'est que dans les premiers jours que l'histoire du monde parvient à tirer de l'obscurité du mystère, les hommes seuls portaient vêtement et les femmes... point du tout.

Pourquoi le vêtement féminin prit-il, dans la suite, la forme d'un pantalon en Orient et d'une jupe en Occident ?

Ce mystère n'est pas éclairci.

La question, en ce qui nous concerne, n'a qu'une importance, c'est



DAMES CAMBODGIENNE ET PERSANE.

que pour diverses raisons, d'ailleurs très vulnérables, il est interdit aux hommes de porter jupon et aux femmes de porter pantalon.

Qu'une Parisienne trotte sagement en costume masculin, elle s'attirera la désapprobation du public et, chose plus grave, la réprobération de la police. Qu'une Londonienne traverse dans la même tenue *Piccadilly Circus* ou autre voie publique, elle entrera immédiatement en conflit avec le *policeman*... et les autres...

A Paris, où on ose pas mal d'innovations, n'avons-nous pas vu l'échec de la jupe-culotte, qu'un artiste couturier tenta de lancer quelque temps avant la guerre.

Paris protesta et, soyons justes, il s'indigna pour le principe seul, car la jupe en question était des plus décentes, et tout en rappelant la culotte bouffante elle n'en restait pas moins beaucoup plus semblable à une jupe qu'à un pantalon.

L'émoi du moment perdit d'ailleurs très vite de son intensité et nous vîmes l'acceptation de la jupe ultra étroite qui, devenant de plus en plus courte, présente aujourd'hui l'aspect d'un pantalon unijambiste.

Dans les régions peu ou pas civilisées, où les habitudes sont particulièrement difficiles à déraciner, les autorités colonisatrices sont si heureuses d'arriver à faire porter à leurs administrés un vêtement quel qu'il soit, qu'elles ne cherchent pas les complications de nos lois et de nos décrets, et les représentants des deux sexes portent tout simplement ce qu'ils veulent.

L'Orient civilisé nous montre nombre de femmes vêtues de costumes masculins et d'hommes portant des jupes.

Dans les rues de Tunis la détermination du sexe des promeneurs est un jeu qui présente toutes les difficultés d'un casse-tête chinois. Le costume, si élégant soit-il, n'aide aucunement à déterminer le sexe de qui le porte...

Chez les femmes tunisiennes et dans toutes les contrées turques, la culotte bouffante dépassant plus ou moins le genou est le plus en faveur. Le plus souvent elle s'arrête à la cheville, formant long pantalon. Certain costume de juive tunisienne comporte même le pantalon étroit et tombant jusqu'au pied.

Le chapeau conique est une marque distinctive de cette tenue de juive tunisienne, qui exige aussi le port d'éclatants bijoux.

A première vue, le voyageur novice ne peut que prendre le personnage ainsi vêtu pour un jeune homme ayant un goût immodéré pour la bijouterie.

En Perse, le costume de femme que nous reproduisons est plus effarant encore : les cheveux coupés très courts et brossés à la manière adoptée par nos jeunes occidentaux, le petit polo en guise de chapeau, et le pantalon, qui est cette fois le vrai, coupé et assemblé tout comme celui d'Europe, voire même d'Amérique, permettent le doute à l'observateur le plus sûr. La coupe du visage des Persanes prête d'ailleurs son concours à l'effet produit par le costume. Les sourcils épais et sombres, très rapprochés, donnent une certaine sévérité à l'expression, sévérité que complètent la mâchoire massive et la bouche agressive.

Signalons, en passant, la richesse des soieries employées à la confection de l'étrange *complet* et leurs teintes chatoyantes.

Les graves Persanes ne sont pas, cependant, les femmes qui portent le costume le plus similaire au costume masculin à l'europeenne.

Plus près de nous, en Suisse exactement, on est stupéfait de voir les femmes de Champéry porter purement et simplement un costume d'homme. Rien n'y manque, ni le blanc du col et des manchettes, ni la robustesse des chaussures, ni l'ourlet retourné du pantalon...

Le costume des femmes de Champéry est incontestablement pratique et bien compris pour les exigences de leur vie. Ces femmes, en effet, qui sont toutes fermières, conduisent leurs troupeaux aux pâturages qui s'étendent sur des pentes abruptes et cotoient des précipices dangereux. Il faut connaître ces raisons primordiales pour ne pas blâmer le choix d'une tenue si sévère et si totalement dépourvue d'élégance.

Beaucoup moins laid est l'accoutrement des pêcheuses d'huîtres françaises qui, d'un mouchoir coquettement noué, d'une coiffe bien chiffonnée, d'un chapeau crânement porté et encadrant la tête, savent efféminier leur costume masculin.

A leur exemple, les jeunes Espagnoles qui cueillent l'olive ont adopté la culotte, plus modeste et plus commode qu'une jupe pour grimper aux bras noueux des oliviers.

\*\*\*

Voyons maintenant quels hommes portent jupon.

L'antiquité nous les montre tous en robes : ceux qui aujourd'hui portent encore la jupe sont donc les fidèles des coutumes d'antan.

Laissant dans le lointain passé la robe blanche des lévites, la tunique des guerriers de la Grèce antique, les amples draperies des conquérants romains, notons ceux qui, de nos jours, n'adoptent pas le port du pantalon.

Les silhouettes des Arabes nous sont trop familières pour qu'il soit



QUELQUES DANSEUSES FAVORITES DU ROI DU CAMBODGE.

nécessaire d'insister longtemps sur leur robe longue et large qui recouvre un lourd burnous.

Plus bizarre est le costume du paysan sarde. C'est une étude en noir et blanc. La jupe noire bien froncée autour des hanches ne couvre pas complètement la culotte, blanche, écourtée aux genoux ; le gilet décolleté en rond laisse apercevoir une chemise blanche. L'ensemble est recouvert d'un veston noir dont l'effet est tout à fait inattendu. Les jambes sont gainées par des guêtres noires à jarretières blanches. Le bonnet phrygien noir est quelquefois égayé par un mouchoir de couleur vive serré autour de la tête.

Les coutumes en honneur en Sardaigne dérivent toutes de coutumes espagnoles importées à l'heure où l'Espagne avait grande influence sur les destinées de l'île. C'est ce qui explique l'analogie qui existe entre le costume du paysan sarde et celui du paysan de la Murcia, province retirée de l'Espagne.

Ce paysan espagnol est, tout comme le sarde, une étude en noir et blanc et porte jupe et veston. La jupe n'est pas souvent d'une éclatante blancheur ; mais l'effet noir et blanc subsiste quand même, égayé pourtant par un long châle zébré aux couleurs éclatantes qui, aux rayons du soleil, rutilent de vifs reflets.

Mais le costume ayant l'allure la plus nettement féminine est celui des evzones grecs.

Ce costume rappelle celui de nos étoiles de ballets. La jupe est courte et formée d'une longueur de linon blanc atteignant quelquefois jusqu'à 40 mètres roulée en plissant autour de la taille. Aux grands jours, ce linon est d'une blancheur aveuglante et d'une propreté rigoureuse, il est généralement amidonné et s'étale autour des hanches comme un nuage pâle. Ces volants, qui se balancent mollement à la marche, rappellent le léger tutu de nos danseuses.

Le costume des evzones est pittoresque et même gracieux ; il est fâcheux qu'il soit peu à peu abandonné.

Mais revenons au nord de l'Europe. Nous y trouvons les Ecossais en jupe courte de « tartan » plissée, à fond foncé mais rayé et quadrillé de nuances claires ; une vareuse sombre et de teinte unie habille le buste ; des bas tricotés en riche laine d'Écosse s'arrêtent, largement ourlés, sous le genou nu. De la ceinture pend une sacoche en poils de buffle. Autrefois cette sacoche était l'escarcelle.



PÊCHEUSES D'HUITRES (ARCACHON).

Le costume écossais est porté en Écosse dans toutes les classes de la société. On se souvient avec émotion du régiment d'élite des « Ecossais de Londres » qui, au cours de la guerre, s'est fait mettre en pièces jusqu'au dernier homme pour tenir. Tous gentilshommes, ces braves portaient le *kilt*, comme se nomme la jupe plissée. Les autorités militaires anglaises ont plus d'une fois essayé au cours des siècles — car le *kilt* est une vieille institution — d'imposer aux régiments écossais tel ou tel uniforme. Elles se sont heurtées à une inébranlable volonté de conserver le *kilt* traditionnel. Lors de la guerre des Boers on tenta de faire céder les récalcitrants en insistant sur le point que leurs silhouettes étaient plus visibles, sur le fond des sables africains, avec le sombre *kilt* qu'avec la tenue kaki... Vains efforts. Les Ecossais préférèrent augmenter les risques de mort que d'abandonner l'uniforme cher à leurs traditions.

A ce propos, on raconte une anecdote : une bande de Boers embusqués derrière des rocs virent tout à coup, dans le lointain doré, s'avancer un groupe de personnes en jupes et qui leur parurent porter des bébés.

bure brune, les rabbins se revêtent d'une robe dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales, les hommes de loi également.

Les derviches de Constantinople portent la longue tunique blanche rappelant celle des lévites antiques.

Les Parisiens ont pu voir des derviches, il y a quelques années, épique où il en séjournait un certain nombre au Jardin d'Acclimatation, se livrer aux étranges évolutions que comportent les rites de leur religion. Fanatiques, ces hommes parviennent à anéantir en eux-mêmes toute sensation physique ; ils s'hypnotisent, pivotent avec une vitesse toujours croissante pendant des heures, certains tenant entre leur tunique et leur corps une torche allumée dont les flammes lèchent leur chair sans qu'ils en ressentent l'atteinte, d'autres lèchent des fers rouges.

Dans le même ordre de fanatiques religieux ou « illuminés » peuvent se classer les *Danseurs du Diable*, de Ceylan. Ces hommes portent une coiffure rappelant une couronne, leur torse est couvert de bijoux et tout leur costume n'est qu'une jupe à plusieurs volants très amples et de nuances éclatantes.

Le rôle de ces danseurs est de danser en faisant le plus de bruit possible dans la chambre d'un malade jusqu'à la guérison... ou la mort...

Les grands prêtres de Kandy offrent un spectacle assez inattendu : la richesse des étoffes du costume, la superbe ceinture, répétitif difficilement le sourire que provoquent les manches découvrant le coude, à la manière de celles des « plongeurs » de nos gais cafés, la jupe relevée, comme la relèvent nos femmes de ménage, et surtout le trop étroit gilet qui a tout l'air d'une brassière de bébé dont s'affublerait un robuste grand-père. L'élégance raffinée des ruches minuscules *froufroutant* autour des chevilles gigantesques ajoute une note burlesque à l'ensemble ; mais... nous l'avons dit, l'étoffe impressionne et puis, il y a l'ambiance... l'Orient, étrange, fantastique...

Hors du monde religieux, nombreux sont encore les hommes en jupons. Les natifs de l'Empire Céleste — plus simplement les Chinois — portent jupes étroites et longues nattes. Les Monténégrins ont un joli costume : la jupe tenant au justaucorps, lequel est le plus fréquemment orné de broderies élégantes.



PAYSAN SARDÉ ET PAYSANNES SUISSES (CHAMPÉRY).

Les chefs montagnards de Macédoine portent une tunique longue et flottante qui a l'aspect d'une robe d'intérieur de femme occidentale ; aspect corrigé par une imposante ceinture que l'on peut qualifier d'arsenal portatif, tant elle recèle de poignards et de pistolets.

\*\*\*

Nous l'avons dit, bien des jupes modernes sont similaires au pantalon ; ajoutons que les pardessus de nos élégants, maintenus à la taille par la martingale et s'évasant du bas, donnent l'impression d'une jupe courte comparable à celle des Sardes.

Cependant, les hommes de nos contrées sont peu enclins à transformer leur costume en habit féminin. Quelques femmes, au contraire, ont considéré comme un avantage le droit de s'habiller en homme.

Citons Mme Dieulafoy qui, y étant dûment autorisée, revêt régulièrement le costume masculin, mais remarquons que nos plus combatives féministes continuent à porter l'habit commun à leur sexe.

Aux Etats-Unis, Mrs Marie Walker, une doctoresse, morte depuis peu, à 88 ans, avait, elle aussi, obtenu l'autorisation de porter le costume masculin. Mrs Marie Walker, très célèbre, fut major aux armées pendant la guerre de Sécession et les services qu'elle rendit à cette époque à son pays lui valurent de la part du Congrès l'insigne faveur de pouvoir s'habiller en homme. Usant de ce privilège Mrs Walker circulait en redingote à New-York non sans avoir à fournir fréquemment quelques explications au *policeman* inquiet. Dans ces cas, l'acte du Congrès était exhibé et le policier n'avait plus qu'à exprimer son regret d'être intervenu.

Outre la police zélée, Mrs Walker rencontrait quelquefois un manant qui l'injurait ; mais... le major était de force à riposter, il connaissait le langage expressif et répliquait vertement avec une virile énergie qui amenaît de son côté le camp des rieurs.

Les Etats-Unis seront peut-être les premiers à apporter aux lois qui régissent les conditions d'habillement pour les deux sexes une modification radicale, car une dépêche du 23 avril nous annonce que dans l'Etat de la Florida on élabore un projet de loi tendant à donner simultanément aux femmes le droit au vote et... le droit au port du pantalon...

M. DE MONLAUR.



JIUVE DE TUNIS ET DAME PERSANE.

C'était un régiment écossais marchant *pipers* (joueurs de cornemuse) en tête. Les Boers prenant pour des têtes d'enfants les ballons des *bagpipes* (cornemuse) conclurent : « Ils ne doivent pas être loin, voilà leurs femmes et leurs enfants ! »

Signalons que certains régiments écossais ont depuis peu remplacé la veste sombre par la vareuse kaki, et le bonnet de police à rubans flottants par un béret kaki ; mais... le *kilt* survit.

Les membres de tous les clergés de toutes confessions ont conservé la robe... Les prêtres, les religieux, portent la soutane noire ou la côte de

# LES FRANÇAISES DÉCORÉES DE LA LÉGION D'H

**J**ADIS, jusqu'en 1914, très peu nombreuses étaient les femmes décorées de la Légion d'honneur; mais depuis la guerre cinquante et une de nos sœurs ont eu la gloire de recevoir le ruban rouge, les unes à titre civil, les autres à titre militaire. La place nous est trop limitée pour pouvoir donner les citations de chacune de ces Françaises qui furent parmi les plus vaillantes. Nous publions seulement ci-dessous la liste de toutes les femmes de France qui ont à ce jour reçu l'hommage de la patrie.



Sœur JULIE  
(Mme RIGARD, Amélie)  
Infr<sup>te</sup> à l'hospice-ambulance de Génevillers.  
Janvier 1915.



M<sup>me</sup> CANTON-BACCARA, Anne-M.  
Infirmier-major de la Croix-Rouge  
Ambulance de Vauxbuin (Aisne).  
Mars 1915.



M<sup>me</sup> MARMIER  
Institutrice au Collège de jeunes filles  
d'Arras.  
Octobre 1918.



M<sup>me</sup> DELARUE  
Directrice du Collège de jeunes filles  
d'Armentières.  
Octobre 1918.



M<sup>me</sup> FOURIAUX, Clémence-Marie  
Directrice de l'Ecole maternelle  
à Reims.  
Janvier 1917.



M<sup>me</sup> MAITRE, Charlotte  
Infirmier militaire principale  
de 1<sup>re</sup> classe.  
Août 1917.



De gauche à droite : M<sup>me</sup> DELETÈTE, Marie-Clémentine, receveuse des Postes et Télégraphes, à Houplines (Nord) (novembre 1917). — Mère Rose MARIE (M<sup>me</sup> BROCHARD, Marie-Amélie), supérieure des Sœurs de la Présentation de Tours, à Bagdad (septembre 1918). — M<sup>me</sup> DISLÈRE, Marguerite, infirm.-maj. à l'ambul. 9-10 (décembre 1918). — Sœur LOUISE (M<sup>me</sup> PARROT), supér<sup>te</sup> des Sœurs de l'hôpital de Nancy (décembre 1918).

M<sup>me</sup> SEMMER, Marcelle, à l'Eclusier (Somme) (décembre 1914).

Sœur BASILIDE (M<sup>me</sup> HOFFMANN, Marie), Religieuse à l'Hôpital de Thann (février 1915).

Sœur GABRIELLE (M<sup>me</sup> ROSNET, Marie), Supérieure des Sœurs de Saint Vincent de Paul, attachée à l'Hospice de Clermont-en-Argonne (septembre 1916).

M<sup>me</sup> BERTHELOT DE BAYE, Marie-Antoinette, Surintendante d'un groupe d'ambulances d'Armée (septembre 1917).

M<sup>me</sup> SEGUY, née BRUGEILLE, Marie. Infirmière temporaire, titulaire des Hôpitaux militaires (janvier 1918).

M<sup>me</sup> Veuve ROCQUE, née LE BARON, Louise-Thérèse, Infirmière-major à l'Hôpital complémentaire n° 14, à Saint-Nicolas-du-Port (février 1918).

M<sup>me</sup> PERSEM, Germaine, Infirmière militaire à l'Hôpital temporaire n° 30 (avril 1918).

M<sup>me</sup> RAMEIL, née DONAY, Laure-Antonia, Infirmière à l'Hôpital du Collège Rollin (août 1918).

M<sup>me</sup> LEROUX, Directrice d'un Collège de jeunes filles (octobre 1918).

Mme Veuve EHRHARDT, née FANNY HATT (janvier 1919).

M<sup>me</sup> BRES, Henriette, Inspectrice générale des Ecoles maternelles (février 1919).



## D'HONNEUR DEPUIS LE DÉBUT DE LA GUERRE



Mme BONTÈMS, Maria-Catherine  
Intendante de la Maison d'Education de la  
Légion d'honneur d'Ecouen.  
Janvier 1919.



Mme BONNEFON, Marie-Madeleine  
Directrice de l'Ecole normale d'institutrices  
de Chartres.  
Février 1919.

Mme KUSS, Lucie, Directrice du Lycée Fénelon, à Paris (février 1919).

Mme ALLEGRET, Amélie, Directrice du Lycée de jeunes filles de Lyon (février 1919).

Mme GEORGIN, Marie-Thérèse, Inspectrice des Ecoles maternelles de la Seine (février 1919).

Mme HENRY, née AMET, Augustine-Joséphine, Directrice du Collège de jeunes filles de Douai (mars 1919).

Mme THULIEZ, Louise, Infirmière militaire (mars 1919).

Mme JALAGUIER, Elisabeth, Infirmière militaire, titulaire de 2<sup>e</sup> classe (juin 1919).

Mme CRAVEN, Infirmière (août 1919).

Mme SAINT-PAUL, Infirmière (août 1919).

Mme LHOTELLIER (février 1919). — Mme NARS (juin 1919). — Mme WREST (juillet 1919). — Mme DESGREY (juillet 1919). — Mme PASSEIRIEU (juillet 1919). — Mme HONNET (août 1919). — Mme DE THURY (août 1919). — Mme LEBLANC (septembre 1919). — Mme LEMAIRE (octobre 1919). — Mme DELORME. — Comtesse DE BELLEVILLE, Jeanne.

Quelques Françaises avaient été décorées de la Légion d'honneur avant la guerre. Parmi elles, citons : Mmes Poilpot, qui vient de mourir ; Rose Caron, Demont-Breton, Louise Abbéma, Daniel Lesueur, Sarah Bernhardt, Bartet ; Mme Prévot, directrice du Lycée Fénelon, etc.



De gauche à droite : Duchesse de Rohan, infirmière-major à l'hôpital V. G. 81 (avril 1919). — Mme FANTA, Adèle, professeur d'allemand à l'Ecole normale supérieure d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, à Sèvres (février 1919). — Sœur MARIE-AIMÉE (Mme SCHÉFFER), Alsacienne (mai 1919). — Mme Paul HUNTZICKER, Saint-Cloud.

Parmi toutes ces Françaises, il en est qui sont restées au service des déshérités de la vie, dans des hôpitaux, ou qui sont allées se dévouer en Pologne, au Maroc. Certaines dirigent des lycées et sont pour la nouvelle génération une leçon vivante de civisme. D'autres, enfin, ont repris leur tâche humble et ignorée dans les régions dévastées où leur dévouement s'exerce quotidiennement. Ces femmes seront pour la postérité la représentation admirée du devoir.

CLAUDE ORCEL.



Duchesse douairière d'UZÈS  
Née de ROCHECHOUART de MORTEMART  
tatouaire ; Présidente de l'Union des Femmes  
peintres et sculpteurs. — Mars 1919.



Mme RAPIN, Marie-Emilie  
Receveuse des Postes en retraite  
49 ans de services.  
Avril 1919.



Mme BARTHEZ, Al.-Marie-Emilie  
Secrétaire générale et vice-présidente  
d'œuvres d'assistance et d'œuvres de guerre.  
Avril 1919.



Mme Jules SIEGFRIED  
Présidente ou fondatrice d'œuvres d'assistance  
et d'œuvres de guerre.  
Mai 1919.





# ECHOS



## GRANDEUR ET DÉCADENCE

EN Macédoine, au nord de Krivolak, un tunnel avait été creusé, pendant la campagne, par les troupes du maréchal Mackensen.

A l'entrée de cette excavation... colossale, les Allemands avaient apposé une croix de fer, colossale également, sur laquelle ils avaient inscrit avec solennité :

— S. M. Guillaume II, roi de Prusse et empereur d'Allemagne, a ordonné à ses troupes de construire ce tunnel. 1916.

A côté de cette phrase pompeuse, on lit maintenant ces mots, d'une simplicité vengeresse :

— Le général Franchet d'Esperey, commandant en chef les forces alliées d'Orient, a ordonné à ses troupes de chasser les Allemands par ce tunnel. 1918.

V'lant !

A l'orgueilleuse inscription boche, les Français ont donné la réplique qui convenait, cinglante et triomphale.

## LE "TRUC" DE L'HUMORISTE

RECEMMENT, George Robey — l'humoriste britannique bien connu de l'autre côté de la Manche — voyageait en chemin de fer. Il avait pour vis-à-vis une de ces femmes nerveuses que hante un « trac » perpétuel des accidents... Au moindre ralentissement, à la plus légère secousse, la voyageuse poussait des cris de terreur... « Ciel ! un tamponnement !... Nous allons être tués !... »

A certain moment, exaspérée par le calme imperturbable de son compagnon, la dame lui décocha :

— Enfin ! monsieur, vous n'avez donc pas peur, vous !...

— Non, madame, riposta l'humoriste en imprimant à sa face une expression singulièrement patibulaire, je ne crains jamais rien en chemin de fer... car il m'a été prédit que je mourrai sur l'échafaud !

Sur l'échafaud !... A la station suivante, la dame, affolée, changeait de compartiment...

Tandis que George Robey, débarrassé de sa « raseuse », « avait le sourire »...

## UNE INDUSTRIE A ÉTABLIR

DANS l'industrie il se consomme énormément de chiffons et de matières grasses dans l'esuyage et le graissage des machines. Une fois que le chiffon a atteint un certain âge et s'est imbibé de graisse, on le jette généralement. Des usines, pourtant, s'étaient fondées avant la guerre pour le traitement de ces chiffons et la récupération des matières grasses qu'ils renferment. Mais d'après la *Revue générale de l'Électricité* chaque industriel pourrait lui-même faire cette récupération de façon très simple.

Voici le procédé. On entasse les chiffons gras dans une cuve à parois peu conductrices de la chaleur, possédant un double fond en forme de calotte sphérique, percé de nombreux trous. Par

ce double fond on fait arriver de la vapeur aussi chaude et aussi sèche que possible. Quand les chiffons de la couche supérieure sont devenus chauds, on les jette dans une essoreuse : les matières grasses devenues fluides tombent dans une cuve de décantation ; puis on fait arriver de la vapeur très chaude qui rince le chiffon et le débarrasse d'une nouvelle quantité de matières grasses.

Le mélange d'eau et de matières grasses est décanté, et on récupère ainsi de 85 à 90 % des matières grasses contenues dans les chiffons. Les chiffons lavés dans une lessive de soude chaude avec un peu de soude caustique peuvent servir de nouveau. Les matières grasses récupérées, mélangées à de l'eau de savon, servent au graissage des outils.



## L'ESQUIMAUX ET LE MÉDECIN

NE blaguons point les Esquimaux. C'est un peuple fort judicieux : on en trouve une preuve flagrante, entre autres, dans une de leurs piquantes coutumes, qui vient de nous être révélée.

Quand un Esquimaux est gravement malade, sa famille va chercher le médecin.

Dès l'arrivée du praticien, on lui remet ses honoraire.

Il les garde, si le malade guérit.

Mais il a le devoir de les restituer, si le malade meurt.

Comme on voit, l'Esquimaux, ainsi qu'il sied à un individu septentrional, juge les choses... froidement.

## "ANASTASIE" AU JAPON...

MÈME au pays de Madame Chrysanthème, « Anastasie » sévit... Là, c'est sur le cinéma qu'elle porte l'effort de ses ciseaux.

Au Japon, en effet, existe une « censure cinématographique », qui, aussi implacable que pudique, proscrit avec une rigueur farouche, sur l'écran, l'usage doux et tendre du baiser...

— Bigre ! direz-vous... Avec une pareille consigne, les films étrangers doivent donner de l'ouvrage aux censeurs japonais !

Lecteur, vous avez raison : ces censeurs, en moins de dix mois, ont eu à « couper », dans les films importés, la bagatelle de deux mille trois cent cinquante scènes !

## AU PAYS DE FRANCE

### STANDARDISONS !

À TOUT propos, en ce moment, on philosophe sur la journée de huit heures.

— Admirable progrès ! déclarent les uns...

— Certes, concèdent les autres, mais il est venu trop tôt...

— Comment ! trop tôt ?...

— Je veux dire ceci : pour ne point entraîner comme conséquence fâcheuse une diminution de la production, la journée de huit heures avait besoin d'un correctif préalable, à savoir l'introduction, dans l'outillage, de perfectionnements susceptibles d'assurer un rendement maximum et de permettre ainsi, sans inconveniit, la réduction de la durée du travail. Or, ces perfectionnements n'étant encore aucunement réalisés, il s'est trouvé qu'on a mis la charrue devant les bœufs...

— Et alors ?

— Et alors, il faut s'efforcer de remettre les bœufs devant la charrue. Créons, après coup, un outillage amélioré, capable de suppléer à l'insuffisance de la main-d'œuvre et d'abaisser les prix de revient... Recourons, notamment, au « travail en série »...

Au travail en série... Evidemment. Mais n'oublions pas ce que disait l'autre jour à ce sujet un judicieux économiste : « Si l'on veut que le profit qui en découle soit vraiment national, c'est-à-dire appréciable par chacun et dans l'achat des plus petites choses, il ne faut pas que la série soit d'une application relative, c'est-à-dire pratiquée par chaque usine à sa manière ; il la faut absolue... pratiquée de la même façon par toutes les industries du territoire fabriquant le même produit ; nous nous élèvons ainsi d'un degré et nous arrivons à la généralisation nationale de la production en série, à la standardisation, dont les heureux effets corrigent les conséquences douloureuses d'une loi qui est l'erreur d'aujourd'hui, mais qui doit être la vérité de demain... »

Standardisons donc !... Désjà, l'idée est en marche. Instituée par décret du 10 juin 1918, une Commission permanente de standardisation, siégeant au ministère du commerce, s'est mise à l'œuvre. Si elle veut mener à bien la lourde tâche qu'elle s'est imposée, elle devra y consacrer bien des journées...

Et des journées de plus de huit heures !

\*\*\*

## UN HOROSCOPE DU "KRONPRINZ"

UN caprice du hasard fait tomber sous nos yeux un vieux journal portant la date du 13 mars 1909 ; il contient l'analyse d'un bouquin qui venait alors de paraître et qui était intitulé : *Eléments de l'astrologie ; comme quoi les constellations influencent le corps, l'âme et la destinée*. Ce bouquin avait pour auteur un savant astrologue d'Halifax (Angleterre), M. Geo Wilde.

Dans son livre, M. Wilde s'était livré, à propos notamment de Guillaume II et de son fils, à des prédictions qu'il est curieux de relire... dix ans après.

Jetons donc un coup d'œil rétrospectif sur l'horoscope du kronprinz :

« Sous le rapport militaire, les destinées du kronprinz se présentent astrologiquement sous un jour médiocrement favorable. Mars et le Cancer ne lui marquent aucune amitié. En dépit de son amour pour les armes et de ses instincts guerriers, le futur empereur d'Allemagne aura peu de succès sur les champs de bataille... »

Certes !... Voilà un pronostic qui s'est abondamment vérifié !... Mais la suite de l'horoscope déconcerte l'esprit :

« Le kronprinz, dit M. Wilde, atteindra un degré de popularité où aucun de ses ancêtres et, d'ailleurs, peu de monarques sont parvenus avant lui... »

Cette extraordinaire popularité, déclare M. Wilde, c'est en temps de paix et comme souverain pacifique que le kronprinz la récoltera : « Il n'aura d'ailleurs rien à craindre, ajoute-t-il, de ce qu'on appelle les ennemis de l'intérieur ; il y a même tout lieu de croire que le socialisme révolutionnaire aura cessé d'exister lorsque le kronprinz actuel montera sur le trône comme empereur. »

Horreur !... L'avenir nous réservera-t-il l'affreuse déconvenue de voir une couronne impériale se poser sur le crâne sinistre de ce vilain merle ?

Rassurons-nous. M. Wilde, fort heureusement, est loin d'être infaillible, car vaticinant, dans le même livre, au sujet de Guillaume II, il estimait (en 1909) que « tous les efforts du kaiser seraient désormais couronnés de succès » !

Ce qui prouve que les astrologues les plus éminents tombent parfois dans des puits qui ne sont point ceux d'où sort la Vérité !



## PENSÉES DE LA SEMAINE

### LES MOTS QUI DONNENT A RÉFLÉCHIR...

— Français, vous n'avez pas eu peur de la mort, aurez-vous peur de la vie ? Le sang que vous avez répandu généreusement sur les champs de bataille, n'oserez-vous plus le transmettre aux générations ? La France, par delà les tombes, cherche les berceaux : resterez-vous sourds à sa prière ? Vous avez accepté de mourir en soldats, refuserez-vous de vivre en citoyens ?

(M. DESCHANEL, au Congrès de la Natalité.)

— Que l'Allemagne prouve sa bonne foi autrement que par des paroles... Qu'elle commence à nous démontrer qu'elle est digne d'entrer dans une société d'hommes libres...

(M. VIVIANI, à la Chambre.)

— Les soldats allemands qui montent la garde dans les gares ont une tout autre allure qu'en novembre 1918, alors que la « révolution » venait d'éclater. Il n'y a plus de jeunes gardes rouges avec la rose écarlate au manteau feldgrau ; on ne les voit plus tenant le fusil la crosse en l'air. Non, tous ces soldats donnent l'impression d'être de nouveau pris par la discipline bien connue. Les officiers, arborant toutes leurs décos, promènent dans les rues de la ville cet air arrogant qu'ils affectaient avant et pendant la guerre. Décidément, le militarisme prussien n'est pas mort.

(Impression d'un Alsacien, retour d'Allemagne.)

# Legs au profit des

**S**i Montyon a été le premier créateur des prix de vertu « en faveur d'un Français pauvre qui aurait fait l'action la plus vertueuse prolongée dans le cours de deux années », en faisant un legs à l'ancienne Académie qui lui permit de faire des dons avant la Révolution, puis en la dotant par son testament de 1819, c'est M. Etienne Lamy qui, le premier, institua des prix en faveur des familles nombreuses.

M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui est mort en janvier dernier, se préoccupa en 1916 d'une fondation de vingt-cinq mille francs ainsi définie : « Le revenu de cette fondation devra être, chaque année, réparti entre des familles de paysans français et catholiques. Les familles choisies seront les plus pauvres, les plus nombreuses, les plus chrétiennes de croyance, les plus intactes de mœurs. A deux de ces familles seront donnés deux prix de dix mille francs. Dans des circonstances exceptionnelles, s'il apparaît que vingt mille francs remis à une seule famille ne risquent pas d'y introduire la paresse, mais achèveraient d'y rendre meilleur un avenir déjà préparé par l'intelligence et son travail, ces vingt mille francs pourront former un seul prix. Le surplus du revenu annuel sera réservé. »

De plus, M. Etienne Lamy a légué toute sa fortune à l'Académie



FEU M. LE SÉNATEUR PIOT  
qui fut un des premiers apôtres de la repopulation  
en France.

# familles nombreuses

prévisions quant au nombre de familles postulantes étaient dépassées. Il n'arrive pas moins de cent cinquante lettres par jour, ce qui en porte le nombre, au moment où ces lignes sont écrites, à plus de huit mille.

C'est dans les départements de l'Ille-et-Vilaine et du Nord que les familles françaises sont les plus prolifiques. C'est là qu'on rencontre encore des familles de vingt et un enfants.

Après avoir parlé des fondations et des legs au profit des familles nombreuses, il est juste que nous disions quelques mots des éminentes et généreuses personnalités qui, par leurs efforts, ont assuré le triomphe de l'idée de la repopulation.

Edm. Piot naquit à Montbard (Côte-d'Or) en 1828. Il était chevalier de la Légion d'honneur, officier d'académie et sénateur de son département. C'était un ancien entrepreneur de travaux publics qui se dévoua dans des associations philanthropiques. Il fut président de nombre de commissions relatives aux subventions à accorder aux communes en faveur des familles nécessiteuses. Il mourut à Paris le 4 novembre 1909 après avoir mené d'ardentes campagnes pour enrayer la dépopulation.

M. Etienne-Victor Lamy était né à Cize (Jura), le 2 juin 1845. Chevalier de la Légion d'honneur, élu secrétaire perpétuel à l'Académie fran-



FEU M. ETIENNE LAMY  
qui, étant Secrétaire perpétuel  
de l'Académie française, fonda des prix  
en faveur des familles nombreuses.



LA FAMILLE DE M. ALEXIS HÉBERT  
de Larchamp (Mayenne) qui a reçu en juin 1919 le prix de 2.500 francs  
de la fondation Louis Gehere.



M. FRÉDÉRIC MASSON  
Secrétaire perpétuel actuel  
de l'Académie française, chargé de distribuer  
les legs aux familles nombreuses.

française qui, vraisemblablement, entrera prochainement en possession. Cette généreuse impulsion a été suivie depuis par trois autres philanthropes : MM. Paul Lévyllier, Gehere, H. H. H. (ce dernier fondateur cessera prochainement de garder l'anonymat).

Quelques autres bienfaiteurs ont fait don à l'Académie de sommes plus ou moins importantes, mais ces donations ne sont pas encore définitivement acceptées.

En effet, pour qu'un legs soit reçu par l'Académie, il faut que le préfet du département où s'est ouverte la succession du fondateur fasse une enquête et que le ministère de l'instruction publique, autorité supérieure compétente, en examine le dossier. Il propose ensuite au président de la République de prendre un décret autorisant l'Académie à accepter le legs ou la fondation.

C'est ainsi que, le 31 juillet dernier, l'Académie a accepté provisoirement la fondation de M. et Mme Cognacq-Jay qui a pour but de remettre chaque année une somme de vingt-cinq mille francs à quatre-vingt-dix familles d'au moins neuf enfants issus du même lit.

Toutes les familles qui sont dans ce cas peuvent concourir en écrivant leur situation exacte à M. Masson, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Au secrétariat de M. Masson, j'ai pu m'assurer que toutes les

caisse le 13 mars 1913. Il donna, en 1916, cinq cent mille francs à l'Académie en faveur des familles nombreuses et mourut le 9 janvier dernier, à Paris.

M. Frédéric Masson est né à Paris en 1847. Après avoir été bibliothécaire du ministère des affaires étrangères il fut élu académicien le 18 juin 1903, puis secrétaire perpétuel le 22 mai 1919 en remplacement de M. Etienne-Victor Lamy.

Il était réellement de toute urgence que des hommes se dévouassent à la cause de la repopulation car les statistiques nous montrent que le chiffre annuel des naissances reste extrêmement inquiétant.

En ce temps de vie chère reconnaissons que rares sont les époux qui désirent une famille nombreuse. Aussi puisqu'il ne doit plus y avoir chez nous de ménages avec deux enfants, il faut que les familles riches se soucient de plus en plus du sort des familles pauvres.

Maintenant que l'impulsion est donnée, nul doute que l'Académie ne soit fréquemment héritière de sommes importantes dont le revenu sera distribué aux parents qui, sans compter, donnent des enfants à la France.

CLAUDE ORCEL.



LA FAMILLE DE M. PIERRE-MARIE MARTIN  
Cultivateur à La Touche-en-Bressé (Ille-et-Vilaine)  
qui a reçu en juin 1919 le prix de 10.000 francs fondé par M. Etienne Lamy  
de l'Académie française.

# NOS PETITES FRANCES D'OUTRE-MER

**N**OS coloniaux, qui, dans une si large mesure, ont participé à l'effort suprême métropolitain de défense nationale, qui ont, si bravement, versé leur sang pour la mère patrie, nous ont apporté le témoignage vivant de la valeur de nos éléments autochtones et des ressources de nos autres Frances, si fidèles et si braves.

Nous savons depuis longtemps — puisque nous avons lutté sans trêve avec tous nos moyens, politiques, diplomatiques, militaires, pour conserver ces terres d'outre-mer — que notre avenir est dans nos colonies ; et si nous voulons réussir dans notre tâche de reconstitution nationale, si nous voulons profiter de notre victoire, il nous faut la contribution persévérente de toutes nos possessions coloniales, petites ou grandes, anciennes ou récentes.

Nos Antilles, nos colonies américaines ont si intimement et de tout cœur mêlé leur existence à celle de la France pendant la grande lutte, qu'il nous est impossible de ne pas nous rapprocher encore davantage, économiquement et politiquement, de ces petites sœurs du nouveau monde.

Nous connaissons déjà les ressources tirées des productions et du travail de notre Martinique et de notre Guadeloupe, mais nous ignorons jusqu'où pourraient atteindre ces populations laborieuses et intelligentes, si elles étaient moins délaissées.

Nos Canadiens prospèrent, abrités par le pavillon anglais ; nos îles de l'Océan ont droit au même espoir sous le drapeau de la métropole.

Elles ne sont ni vides ni égarées dans les embruns, comme Saint-Pierre et Miquelon, nos infortunées possessions de Terre-Neuve, où vivent pourtant une poignée de bons Français, que la guerre a trouvés debout et auxquels il faudra bien un jour venir en aide pour leur permettre de suivre une voie nouvelle, si nous-voulons leur relèvement, indispensable à l'industrie de la pêche à la morue.

Elles sont, au contraire, deux riches émeraudes dans la Méditerranée antillaise, sous un soleil éternel qui dore une végétation luxuriante.

La Martinique possède 250.000 habitants ; la Guadeloupe en a 200.000. La majeure partie de cette population est autochtone, et elle a fourni plus de dix mille soldats à la guerre.

Elles se classent parmi les plus évoluées de nos colonies, et leurs enfants, qui jouissent de très belles facultés, ont l'avantage de posséder une parfaite identification intellectuelle avec leurs frères de la mère patrie.

Fier d'être Français, ce peuple, issu des guerriers caraïbes, des travailleurs noirs, des conquistadores espagnols, des corsaires normands, nous a prouvé son attachement en protestant ouvertement contre le projet — délaissé depuis lors — du gouvernement américain, de procéder, par voie d'échange, à leur annexion.

La Martinique et la Guadeloupe sont administrées par un gouverneur, assisté d'un secrétaire général et d'un conseil privé, composé de notables et de deux conseillers à la Cour.

Elles ont des conseils municipaux, généraux, et de prud'hommes ; une justice de paix, un tribunal de première instance commercial et correctionnel, une cour d'appel.

Il y a des écoles primaires, même dans les bourgs, des écoles professionnelles, d'agriculture, des cours commerciaux, des lycées, des pensionnats de jeunes filles, des écoles préparatoires de droit ; aussi la population créole, merveilleuse race de couleur, possède-t-elle une instruction très développée.

Il y a également une armée organisée formée de troupes d'infanterie et d'artillerie coloniale, des hospices cantonaux et militaires, des dispensaires, et un comité de secours aux blessés et mutilés largement doté par le commerce et l'industrie.

Pendant la guerre, et par suite de la hausse des cours des denrées, sucre, rhum, cacao, café, vanille et campêche, les ressources de ces îles ont augmenté considérablement puisqu'elles ont doublé leur production de cacao et triplé la vente de leurs cafés, nos vieilles colonies, qui, en 1915, vivaient « en guenilles », ont réussi, enfin, à sortir par leurs seuls moyens de leur misère d'antan.

A l'instar des grandes nations, elles répondent largement aux souscriptions publiques en faveur de toutes les œuvres de guerre, et la Martinique a adopté, elle aussi, une de nos malheureuses cités de la Meuse, la ville d'Etain.

C'est le ciel antillais qui vit naître la séduisante Joséphine de Beauharnais, et d'illustres généraux parmi lesquels figurent le généralissime Henri de Lacroix, le général Brière de l'Isle, le contre-amiral Mortenol et un chimiste distingué, Sainte-Claire Deville.

Madame de Maintenon y passa une grande partie de sa prime enfance, dans une propriété, « la Grande Case » détruite par le volcan.

Et enfin Daniel Chaly, le poète antillais, chanta, comme nul autre, nos îles Caraïbes et la couleur des paysages tropicaux.

Il manque cependant quelque chose à l'épanouissement complet de ces colonies aimées des dieux : l'aménagement à la moderne des ports de Fort-de-France et de Pointe-à-Pitre, et la construction de chemins de fer et de nouvelles routes.

Depuis 45 ans qu'elles sont représentées au Parlement français, leurs éminents défenseurs ont fait à ce sujet entendre leurs voix autorisées. Le sénateur Isaac, originaire de la Guadeloupe, est mort à la tâche ; et nul n'ignore avec quelle persévérente énergie la cause des Antilles est actuellement défendue par le sénateur Henry Bérenger. Espérons qu'il réussira à faire obtenir à ceux qui lui ont donné leur confiance ce qu'ils attendent de nous.

Fort-de-France, qui peut offrir aux grands transports maritimes un lieu d'escale de premier ordre, réclame depuis des années l'agrandissement de son bassin de radoub.

Ce travail, dont l'étude est depuis longtemps terminée, ne prévoit qu'une difficulté : celle de faire dévier la route du Lamentin, qui passe à proximité, pour la reporter plus en arrière. Une grosse pointe de rocs en gêne l'exécution ; mais la dynamite, qui fit merveille pendant la guerre, pourrait facilement en avoir raison.

Pointe-à-Pitre va seulement, sous peu, recevoir une mission d'ingénieurs français, qui vient de partir pour étudier sur place l'installation dans son port d'un bassin de radoub. Mais on se demande anxieusement, là-bas, à quelle époque ce projet sera exécuté, en s'appuyant pour fonder des

espoirs sur la stagnation de celui de Fort-de-France, dont le projet est mis au point depuis longtemps et dont on ne prévoit pas encore la réalisation.

Il serait pourtant nécessaire à l'essor agricole et commercial de ces colonies qu'elles fussent desservies par des cargos plus fréquemment. Le commerce avec la métropole y gagnerait en importations, celles-ci se faisant actuellement, par suite d'une plus grande facilité ; presque entièrement avec l'Amérique, leur voisine.

Nos coloniaux Antillais, qui, dans le passé, se composaient uniquement de cultivateurs de canne à sucre et de café, sont devenus employés et ouvriers.

Le commerce et l'industrie ont pris là-bas une grande extension, et les études libérales ont ouvert des carrières à toute une élite de jeunes avocats et médecins.

L'automobilisme s'y est développé considérablement, et les routes, pas assez nombreuses, hélas ! sont maintenant sillonnées de voitures modernes, qui ne peuvent pourtant pas remplacer le réseau ferré, nécessaire aux besoins intérieurs du pays.

Enfin, nos Antilles, si admirablement situées sur le passage du canal de Panama, pourraient — en plus des avantages immenses, au point de vue commercial, retirés du meilleur aménagement de leurs ports — développer chez elles le tourisme bienfaisant et tant à la mode, si les gros transatlantiques pouvaient accoster plus facilement dans ces ports agrandis.

Elles seront le point d'appui de toutes les marines, marchande et de guerre, des nations européennes et du nouveau monde, qui croiseront sur leur chemin ; leur terre ensoleillée, si propice, s'offrira au repos indispensable après les longues traversées.

Il leur faudra alors créer l'industrie hôtelière qui fait totalement défaut dans ces îles.

Il faut donc développer nos colonies, et, ce faisant, nous réparerons nos désastres et restaurerons nos finances, puisque nous savons que c'est par ce moyen qu'un peuple accroît son commerce, son industrie, sa vitalité.

Il faut que toutes leurs ressources soient exploitées, et que nous soyons seuls avec elles à en tirer avantage, et ce sera un des meilleurs éléments de notre reconstitution financière et économique.

Aimons nos colonies, gardons-les la reconnaissance que nous devons à leur fidélité et à leurs services, et puisque le grand problème de l'exploitation intensive de la France d'outre-mer est posé, sachons que, de sa solution rapide et heureuse, dépend un peu l'accélération de notre relèvement national.

PAUL HERFORT.



UNE RUE A FORT-DE-FRANCE.

## EN PLEIN CHAMP. PRÈS DE LANGRES, IL Y A DES AUTOMOBILES DE TOUTE SORTE

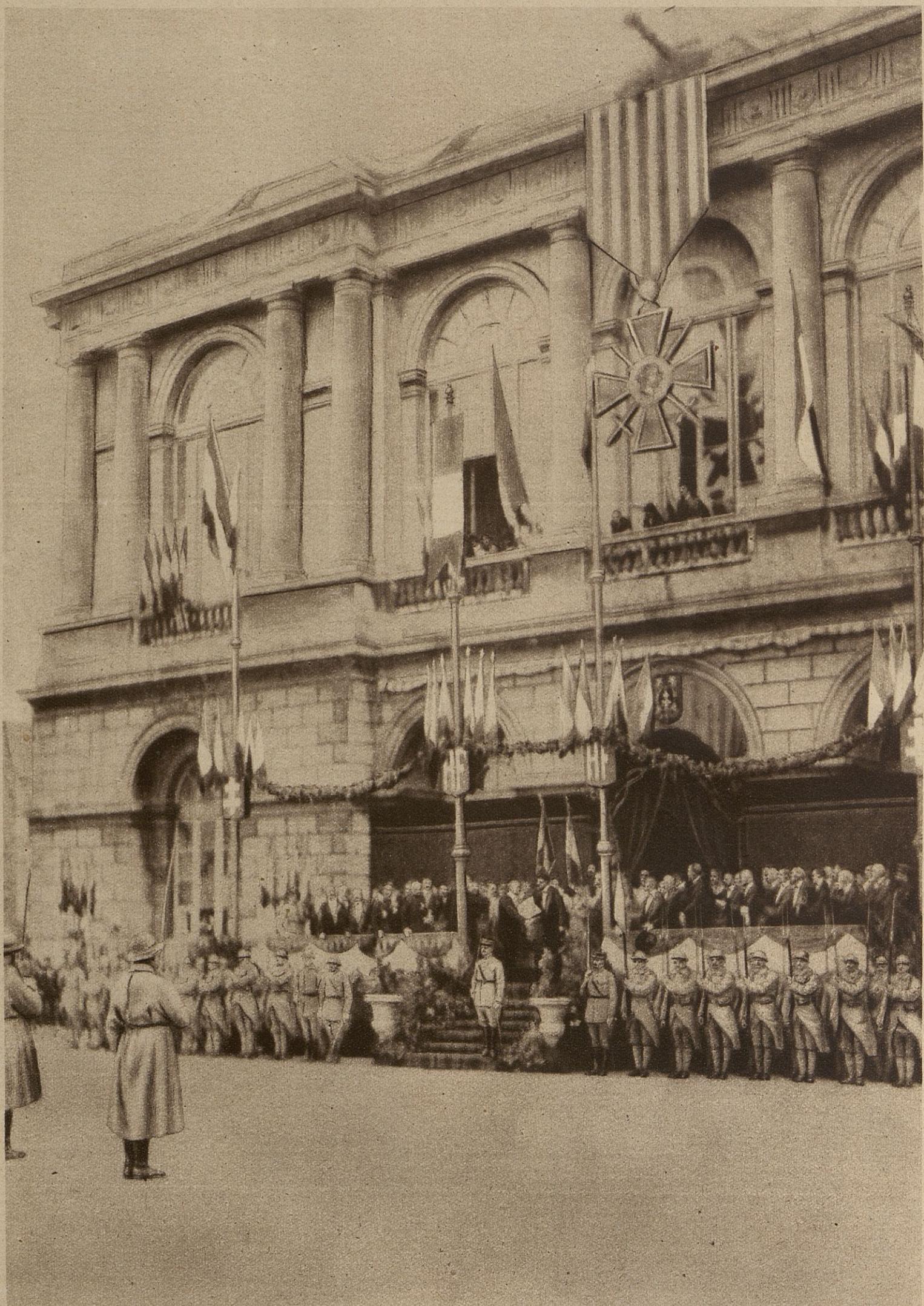


*Ce sont des voitures que nous a cédées l'armée américaine ; tous les types d'autos sont représentés là. On en fait bien des ventes deux fois par semaine ; mais comme cela a lieu dans une région peu accessible, les acquéreurs ne se présentent pas en foule et c'est à peine si le stock diminue de quelques centaines de voitures chaque mois.*



*On manque de moyens de transport dans toute la France, mais surtout dans les régions libérées où leur absence est le principal obstacle au retour à la vie normale. Les chemins de fer ne suffisent pas à assurer le transport des gens, des denrées et des matériaux et, d'ailleurs, ils ne pourraient fonctionner là où les voies endommagées ou détruites ne sont pas remises en état. Mais les automobiles ne manquent pas ; formant ça et là d'immenses parcs, il y en a des milliers et des milliers. Seulement on les laisse se détériorer au gré des intempéries. En voici quarante mille dans un seul dépôt, aux environs de Langres. C'étaient d'excellentes voitures, beaucoup ont à peine servi. Mais quand elles auront passé quelques mois de plus sous la pluie, dans la boue, elles ne seront plus bonnes à rien. Et, de plus, on peut craindre que beaucoup soient abîmées par des maraudeurs.*

## SAINT-OMER A REÇU LA CROIX DE GUERRE



*M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a été chargé par le gouvernement de remettre à la ville de Saint-Omer la Croix de guerre qui récompense la belle conduite de sa population pendant les hostilités. L'Hôtel de Ville, où eut lieu la cérémonie, était décoré d'une immense Croix de guerre. On voit M. Abrami épingleant le glorieux insigne sur un coussin aux armes de la ville. Le drapeau tout déchiqueté du 208<sup>e</sup> d'infanterie était placé sur l'estrade.*

# Un Jour viendra

Le flacon Lalique ... f<sup>o</sup> 33 fr  
Le flacon-réclame ... — 16.50

En fermant les yeux, Ambre vermeil  
Fox trot (dernière création)

Le flacon ... f<sup>o</sup> 33 fr.  
Le flacon-réclame ... — 16.50

En fermant les yeux  
Ambre vermeil

Le grand flacon Lalique. f<sup>o</sup> 66 fr.

BOUQUETS :

Parlez-lui de moi, Premier Oui  
Rose sans fin

L'Anneau merveilleux

L'Amour dans le Cœur

Le flacon Lalique f<sup>o</sup> 38 fr. 50

Le flacon série ... — 33 fr.

Le flacon-réclame — 16 fr. 50

EXTRAITS :

Œillet, Rose, Mimosa, Violette  
Jasmin, Cyclamen, Lilas  
Muguet, Chypre, Iris  
et Héliotrope,

Le flacon ... f<sup>o</sup> 25 fr.

Le flacon-réclame. — 13.50

**ARYS**

3, rue de la Paix, PARIS

TOUTES PARFUMERIES ET GRANDS MAGASINS

*Parfum  
troublant,  
captivant,  
pénétrant.*

Crème Teindelys, le pot 5fr. 50 f<sup>o</sup> 6 fr.

Pot ou tube réclame. 2fr. 75 — 3 fr.

Poudre Teindelys blan-

che, chair, rose natu-

rel, rose pour brune,

rachel clair et rachel

foncé ... le pot 4fr. 40 — 5 fr.

Savon Teindelys. — 4fr. 40 — 5 fr.

Eau Teindelys .... — 8fr. 80 — 11fr.

Bain Teindelys .... — 3fr. 30 — 4fr.

Lait Teindelys .... — 11fr. " — 13fr.

Fards (t<sup>tes</sup> teintes) — 4fr. 40 — 5 fr.

PULVÉLYS. — Poudre composée pour

la toilette, supérieure aux poudres de talc

du commerce. La boîte, 3fr. 30; f<sup>o</sup> 3fr. 75.

Envoi sur demande du Carnet  
de Beauté du Dr Reymondon.

**Prix : 0 fr. 60**

Vient de paraître :

## Carte de la Nouvelle Allemagne

Franco contre demande  
accompagnée de  
**0 fr. 75**  
en timbres-poste



**EN VENTE :**

Dans le Hall : 6, boulevard  
Poissonnière, Paris

**et sur demande**

chez tous les dépositaires du  
MATIN et du  
PAYS DE FRANCE  
en France et à l'Etranger.



**Prix : 0 fr. 60**

D'après les Préliminaires du 7 Mai 1919

**Éditée par " LE MATIN "**



Cette carte, spécialement éditée pour les lecteurs du MATIN et du PAYS DE FRANCE, a été établie avec le plus grand soin d'après le texte des préliminaires du 7 mai.

Du format d'affichage 50 x 65 environ et tirée en quatre couleurs, elle donne les nouvelles frontières de l'Allemagne et les anciennes, les territoires remis aux alliés, les zones d'occupation, les régions de plébiscite, les zones interdites aux établissements militaires, les fleuves internationalisés, les zones aériennes autorisées.

Elle permet de se rendre rapidement un compte exact des modifications apportées par les préliminaires au statut d'avant-guerre, par application du principe des nationalités.

**LÀ où il y a un Homme,**

Se RASER devient un PLAISIR

**LÀ il y a un**  
savon pour la barbe

**GIBBS**

P. THIBAUD & C<sup>ie</sup>, 7 et 9, rue La Boétie, PARIS

## CABLERIES ET TRÉFILERIES D'ANGERS

Société Anonyme au Capital de 7.500.000 fr.

Siège Social à Angers. J. Bessonneau, Administrateur-Délégué

### Émission de 30.000 Obligations 500 fr 6 %.

Nets de tous impôts français présents et futurs  
Ces obligations seront amortissables par tirage au sort en 23 années,  
à partir du 1<sup>er</sup> Avril 1921.

### Prix d'Émission : 495 francs

Jouissance : 1<sup>er</sup> Octobre 1919

Les souscriptions sont reçues dès maintenant :

**A la BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT,**  
à PARIS, à son Siège social : 16, Boulevard des Italiens,  
à ANGERS, à sa Succursale : 41, Boulevard du Maréchal-Foch,  
et dans ses autres Succursales et Agences.

**Au CRÉDIT DE L'OUEST,**

à PARIS, à sa Succursale : 13, Boulevard Haussmann,  
à ANGERS, à son Siège social : 17, Rue Voltaire,  
et dans ses autres Succursales et Agences.

L'insertion légale a paru au *Bulletin des Annonces légales et obligatoires* du 8 Septembre 1919.

## SOCIÉTÉ MAROCAINE AGRICOLE DU JACMA

Société Anonyme au capital de 8 millions de francs

### PLACEMENT de 16.000 OBLIGATIONS de 500 fr. 6 %.

Nets de tous impôts français présents et futurs

Ces obligations sont remboursables en 20 annuités à compter de 1925, la Société se réservant le droit d'anticiper les remboursements à partir de cette date.

### Prix d'Émission : 490 francs

Jouissance : 1<sup>er</sup> Octobre 1919

Les demandes sont reçues :

à la BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, à PARIS,  
et dans toutes ses Succursales et Agences.

L'insertion légale a paru au *Bulletin des Annonces légales et obligatoires* du 8 Septembre 1919.

Beauté de la Chevelure

**PÉTROLE HAHN**

Produit Français. R. VIBERT, LYON

**TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS**

**Ém. CHEVILLIARD**

13, Bd St-Denis, Paris

Contre 0 fr. 40 en timbres neufs (du pays du demandeur) nous adressons francement. Nouveau prix - courant France, Colonies françaises et Croix-rouge, avec un timbre de Oubanghi à titre gracieux.

### Achetez

## l'ATLAS DE GUERRE

Édité par le PAYS DE FRANCE

**56 Cartes**

**1 Franc**

Franco : 1 Fr. 30

En vente au PAYS DE FRANCE  
et chez tous les libraires  
et marchands de journaux

## LE BUSTE DU MARÉCHAL FOCH

Par AUGUSTE MAILLARD

Est en vente dans les bureaux  
du PAYS DE FRANCE  
6, boulev. Poissonnière, Paris,  
au prix de 15 francs.

Franco domicile : Paris, 18 fr. 50  
Départements : 19 fr. 50

## On n'imité pas l'inimitable Rasoir de sûreté APOLLO

Breveté  
Le seul dont la lame est à tranchants courbes  
INVENTION ET FABRICATION FRANÇAISES  
En vente dans toutes les bonnes Maisons

Gros : SOCIÉTÉ DE COUTELLERIE & ORFÈVRERIE  
31, rue Pastourelle, Paris



### Chenil Français

CHIENS POLICIERS

et de luxe toutes races

Expéditions à tous pays

PENSION & DRESSAGE

7, rue Victor-Hugo

CHARENTON (Seine)

Téléphone 53

Maison de Vente : 25, RUE DUPHOT, PARIS

## CURE D'AUTOMNE

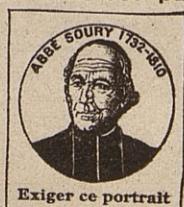
Nous rappelons aux nombreuses personnes qui ont fait usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** que ce précieux remède doit être employé pendant six semaines au moment de l'**Automne** pour éviter les rechutes. Il est, en effet, préférable de prévenir la maladie que d'attendre qu'elle soit déclarée.

Cette **CURE D'AUTOMNE** se fait volontiers par toutes les personnes qui ont déjà employé la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**; elles savent que le remède est tout à fait inoffensif, tout en étant très efficace, car il est préparé uniquement avec des plantes dont les poisons sont rigoureusement exclus.

Tout le monde sait que la

## JOUVENCE de l'Abbé SOURY

guérit sans poisons ni opérations les **Malaises particuliers à la femme**, depuis la **FORMATION** jusqu'au **RETOUR D'ÂGE**, les **Maladies intérieures**, les **Varices, Hémorroïdes, Phlébites**, les divers **Troubles de la Circulation du Sang**, les **Maladies des Nerfs de l'Estomac et de l'Intestin**, la **Faiblesse, la Neurasthénie**, etc., etc.



Exiger ce portrait

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, 5 fr.; franco gare, 5 fr. 60. Les quatre flacons, 20 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen.

(Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.)

Il est bon de faire chaque jour usage de l'**HYGIÉNITINE DES DAMES**, la boîte, 2 fr. 25; franco poste, 2 fr. 60.  
(Ajouter 0 fr. 30 pour l'impôt.)

(Notice contenant renseignements gratis.)

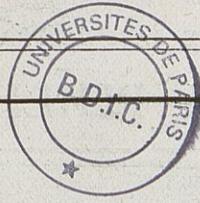
## AUX PHILIPPINES, LE RIZ POUSSE SUR LES MONTAGNES



Les montagnes, converties en rizières, sont couvertes jusqu'au sommet de ces terrasses. Les terrasses sont de 3 à 7 mètres au-dessus les unes des autres et ont de 7 à 15 mètres de largeur. Des écluses permettent de faire descendre les eaux de l'une à l'autre. Le riz pousse ainsi dans un sol constamment imbibé d'eau, aussi bien qu'en plaine.



Grâce à l'ingéniosité des Américains, le riz, qui ordinairement est une culture des plaines les plus basses, est cultivé aux Philippines sur les montagnes. Tout un massif a été couvert, comme on le voit ici, de terrasses dont les murs, en maçonnerie grossière, retiennent les eaux pluviales extrêmement abondantes pendant la saison des pluies. Le sol conserve ainsi l'humidité voulue pour la culture. Ce travail considérable, qui a demandé plusieurs années, a été exécuté par des nattes.



COMPENSATION, PAR ALBERT GUILLAUME.

Le Salon d'automne reçoit d'officie tous les envois munis  
d'un livret militaire ayant fait campagne.

— Tu n'as pas encore touché ta prime de démobilisation, mais tu peux exposer ce que tu voudras au Salon d'automne...



MEUBLES « ANCIENS », PAR ALBERT GUILLAUME.

— Tout de même... les ouvriers ébénistes ne doivent pas faire la journée de huit heures...